Historique du 51e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Moderne – Langres – 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2012

Titre : **51e REGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE** **HISTORIQUE** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **BDIC**
Référence : **IMPRIMERIE MODERNE** **LANGRES – 1920**	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **2012**

Ancestramil

Historique du 51e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Moderne – Langres – 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2012

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



HISTORIQUE SOMMAIRE

DU

51e Régiment d'Infanterie Territoriale

AU COURS DE LA GUERRE

1914-1918

LANGRES
IMPRIMERIE MODERNE, 11, RUE DU GRAND-CLOÎTRE, 11
1920

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---------->o<----------

51e Régiment d'Infanterie Territoriale

---------->o<----------

HISTORIQUE SOMMAIRE

DU

51e Régiment d'Infanterie Territoriale

Au Cours de la Guerre

1914 -1918

LANGRES
Imprimerie Moderne, 11, Rue du Grand-Cloître, 11
—
1920

Ancestramil

Historique du 51e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Moderne – Langres – 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2012

HISTORIQUE SOMMAIRE

DU

51e Régiment d'Infanterie Territoriale

Au Cours de la Guerre

1914 -1918

---------->o<----------

AVERTISSEMENT

« Ce récit n'est pas une histoire du 51e R. I. T. »
Le 19 septembre 1917, le G. Q. G. rédigeait cette « Note pour les Armées » :
« D'après les ordres du Ministre de la Guerre, les Instructeurs des Dépôts de l'Intérieur doivent avoir recours, pour donner l'instruction morale aux soldats appelés à être envoyés aux Armées, aux historiques des régiments depuis le début de la campagne.
« Les Chefs de Corps feront établir en conséquence des historiques très sommaires des Régiments jusqu'au 1er septembre 1917, en insistant surtout sur les faits qui sont de nature à être un enseignement moral... »
(G. Q. G. Etat-major, 3e Bureau, n°19985)
C'est pour répondre à cet ordre que les pages suivantes ont été écrites (1).
On n'a donc pas cherché à donner un tableau complet, mais seulement à indiquer les traits essentiels qui ont paru donner la physionomie exacte du Régiment. C'est pourquoi, ni tous les faits, ni tous les noms qui eussent mérité une mention dans une « Histoire » proprement dite ne s'y trouveront.
Toutefois, l'ordre chronologique des événements a été suivi autant que possible de manière à reconstituer la vie d'ensemble du 51e depuis le début de la campagne.
Le soldat que son Colonel chargea de ce travail a utilisé le « Journal des Marches et Opérations » du Régiment, les registres « d'Ordres », les renseignements fournis par des témoins, et ses souvenirs personnels. Il n'a eu en vue que la vérité, persuadé que rien ne procurerait plus d'honneur à des Chefs et à des camarades qui furent beaucoup à la peine...

Ancestramil

(1) Conformément à la Note du G. Q. G., le récit, écrit en octobre 1917, sur le front, s'arrêtait au 1er septembre. Il a été complété en août 1919, pour les derniers mois de la Campagne, sur l'invitation du Commandant des Dépôts du 21e R. I. et 51e R. I. T., en exécution des prescriptions du Ministre de la Guerre.

Historique du 51e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Moderne – Langres – 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2012

AVANT QUE D'EN PARLER...

----o----

Au drapeau du 51e Régiment Territorial d'Infanterie ne sont épinglées ni la croix de la Légion d'Honneur, ni la croix de Guerre.

Les hommes du 51e n'attachaient pas, d'un geste gracieux, la fourragère à leur épaule.

Et ce régiment ne fut ni à la Marne, ni à l'Yser, ni en Champagne, ni en Artois.
Au fait,... où peut-il bien avoir été, puisqu'il ne fut pas davantage à Verdun ?
Aussi, des jeunes sourient, de ce sourire un peu impertinent, tout légitime qu'il soit chez ceux de Carency ou du Mort-Homme.

Et d'autres encore sourient — n'y en aurait-il pas au pays langrois ? — qui ne furent à Carency ou au Mort-Homme que par le récit de leur journal : « Bast, vous autres les Territoriaux, vous n'étiez pas à plaindre. Vous teniez.... la quatrième, la cinquième ligne ! »

Un de ces territoriaux du 51 prit un temps pour réfléchir, un jour qu'il subissait ce discours, et calcula : Les fils de fer boches : un, deux, trois rangs ; plus les nôtres : un, deux... Oui, c'est bien çà : nous sommes en cinquième ligne » Et il repartit... pour la cinquième ligne.

Une mélancolie tombait sur la joie du territorial permissionnaire qui entendait ces choses. Il songeait « Notre époque est féroce et naïve. Mes compatriotes s'obstinent à vivre au temps de la guerre en dentelles, et, pour eux, courage rime avec panache. Étrange poésie, en vérité. — Pour être digne de leur estime — simplement, de leur impartialité, il me faudrait avoir un bras en moins. Deux, ce serait mieux ; et si c'était la tête, alors on commencerait à penser que j'ai pu faire mon devoir. »

Comment, ayant gardé toute sa tête, il a fait néanmoins son devoir, ce 51e Régiment Territorial d'Infanterie, le voici :

———————

Amerstram

Historique du 51e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Moderne – Langres – 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2012

I. — LUI AUSSI PARTIT...

———————

CEUX DU 51

Haut-Marnais, Francs-Comtois, Lyonnais : ceux que le tambour de la mobilisation fait affluer à Langres, dans ces premiers jours d'août 1914, ont bien oublié, sans doute, durant 15 ou 20 années de vie civile, les gestes militaires qu'ils apprirent au 109e à Chaumont, au 21e à Langres, au 42e à Belfort, au 28e Chasseurs à Montbéliard et ailleurs.
Les bras qui, il y a quelques heures, maniaient d'un mouvement large la faulx des premières moissons ou guidaient sans faute les lourds attelages, sont comme gênés d'être détournés de leur effort. Solides et lents, les territoriaux de la Haute-Marne et de la Haute-Saône ont ce parler chantant où la voix appuie sur certaines syllabes. Toute la campagne laborieuse du Bassigny est là, et celle aussi de la région de Gray. Ne s'agit-il pas de défendre la terre ?
Et les Lyonnais sont là aussi, ces « Parisiens de la Province » — qui mettent une note alerte dans une masse d'hommes ; les Lyonnais qui parlent abondamment et bien, rompus à l'activité ouvrière de la Croix-Rousse, au grand commerce ; gens qui ont beaucoup vu en sillonnant la France, qui débrouillent vite une difficulté de ravitaillement comme s'ils étaient encore à leur comptoir, et, la cigarette au coin de la lèvre, avec nonchalance, avec saveur, racontent les histoires recueillies à toutes les stations de leurs longs voyages.
Alors, cultivateurs, comptables, ouvriers, instituteurs ou commerçants, ces territoriaux d'allures diverses, mais tous pareils par une empreinte professionnelle qui marque profondément leur quarantaine proche ou déjà dépassée. Ces Territoriaux, uniforme repris, reprennent aussi le geste militaire oublié. Et gaiement, certes. Le brouhaha du premier moment apaisé, le tassement se fait, les cadres se fixent. Chaque compagnie commence de vivre, de s'équilibrer, de se connaître.
Et, réparti entre les casernements de Langres et de ses forts, le 51 est sur pied. Il attend. Il est prêt.

EN ROUTE

L'un des bataillons du 51 a bien vu son Chef, pendant ce dernier mois de guerre, déployer, autour du fort qu'il garde, l'activité minutieuse, réglée, toujours égale et froide, qu'il montrera bientôt ailleurs. Il a entendu ce Chef [1] tenir à peu près le langage de Poitiers : « Gardez-vous à droite, gardez-vous à gauche. » et prévoir, chaque jour, l'apparition de l'ennemi. On travaille dur autour du fort. Un lieutenant, non des moins élégants [2] , manie la pioche en compagnie de ses hommes.
Mais l'ennemi, son élan brisé sur l'Ourcq, sur la Marne, au Grand Couronné de Nancy, et au col de la Chipotte, ne menaçait plus, depuis le milieu de septembre, les vénérables murailles de la cité langroise.
Le bras tendu du Commandant ne faisait plus qu'un geste symbolique et, sans doute, il y en eut,

(1) Le Commandant **PARADIS**, Commandant le 1er Bataillon (alors Capitaine).
(2) Le Lieutenant **SCHWARTZ**, de la 4e Compagnie.

parmi ceux du 51, qui pensèrent, sans mélancolie, qu'ils passeraient leurs « trois mois de guerre » à monter la garde des vieilles murailles, en simples territoriaux.
Les « trois mois » de guerre n'étaient pas écoulés que le Général en Chef ordonnait au Gouverneur de Langres de mettre à la disposition de la Première Armée le 51e Régiment Territorial, « organisé en régiment de campagne » (Télégramme du 17 octobre 1914).
Et le 25 octobre 1914, le 51e débarquait à Bruyères.
Housseras, les Feignes, Saint-Benoît, Saint-Rémy, Rougiville, Saint-Dié : premières étapes où les trois bataillons, s'ils ne font pas encore la guerre, en déchiffrent la violence et les leçons. La terre vosgienne est toute saignante encore des blessures d'août et de septembre.
Le 3e Bataillon les voit en pénétrant le 26 octobre dans Saint-Dié, par le quartier incendié de la Bolle.
Le caporal-infirmier **DUPONT**, du 1er Bataillon, les voit aussi chaque matin, lorsqu'il panse les menottes toute recroquevillées d'une fillette de trois ans à peine, à Saint-Rémy. Voici : parmi les procédés inscrits à leur programme de guerre « fraîche et joyeuse », les soudards qui occupaient Saint-Rémy imaginèrent de mettre à genoux dans une allée de jardin l'enfant de trois ans, et de tirer à la cible sur ses mains jointes. Ils sont bons tireurs, les misérables. Une balle traverse les mains de l'enfant. La grande sœur qui se précipitait pour l'enlever fut atteinte à la taille et tuée nette.
Ces mains sanglantes de la petite martyre de Saint-Rémy en apprenaient plus, sur la guerre, à ceux du 51 que le « es ist nicht wahr » de 93 pontifes germains à toute la vertueuse Allemagne.
Au col de la Chipotte où montaient les corvées de travailleurs, la même leçon s'imposait à leur esprit. Tout le désordre du champ de bataille récent : amas d'équipements, d'effets ; travaux de défense amorcés ; et, au fût des arbres griffés, déchiquetés par les balles, le signe d'une lutte féroce, sans merci. Dans un taillis que le vent d'automne achève de dépouiller, un corps apparaît. Il a échappé aux camarades du 92e Territorial que nous relevons de leur tâche de nettoyeurs de charniers.
Et quand ils rentrent au cantonnement, les yeux remplis de la vision du vaste cimetière de la Chipotte, les hommes du 51 regardent les maisons éventrées, les armoires pillées, l'église en ruines. La cloche de Saint-Benoît git dans les décombres. On la dégage, on la suspend de nouveau sur des tréteaux et elle sonne la Toussaint. Il en est qui, à l'écouter jeter son appel, entendirent bien des choses — des chères choses de chez eux — ce matin-là de novembre 1914.
Maintenant, ils « savent », les hommes du 51. La Chipotte, Rougiville ou Saint-Dié les ont instruits. Il ne leur reste que de « vivre » ces choses.
Cela, non plus, ne leur manquera pas.
Dès le 12 novembre, le 3e Bataillon, installé à Mandray, travaille à l'organisation défensive de la tête de Behouille et y reçoit ses premiers 77. — A partir du 15, les 1er et 2e Bataillons intercalent des éléments dans les rangs du 152e, au Spitzemberg, à la Costel, à Charémont. Les hommes de ces deux bataillons sont fiers d'avoir appris à faire le coup de feu de ceux qui avaient enlevé le Spitzemberg dans l'assaut du 21 septembre, ceux qui furent les premiers soldats de France à mériter la fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire.
Le 27 novembre, la 9e et la 10e compagnie relevaient sur les positions du Rossberg, et du Pré Raves, deux compagnies du 30e Bataillon de Chasseurs.
Le matin même, à Fraize, le Lieutenant-colonel **BRISSAUD-DESMAILLET**, les passant en revue avec ses hommes, leur a dit : « Vous allez avoir l'honneur de marcher avec mes Chasseurs... »
Ces Territoriaux, auxquels on confie les mêmes tâches qu'au glorieux 152e et aux « Diables noirs », montreront comment ils savent les remplir.
Pour l'instant, on est en droit de dire que le 51 n'était vraiment pas en retard au rendez-vous.

II. — LA LIGNE BLEUE DES VOSGES

L'APPRENTISSAGE

A nos Territoriaux promus, du jour au lendemain, guerriers et non poètes, voici comment elle apparut, en cet hiver 1914 – 1915, la « ligne bleue » si souvent célébrée.
Une piste étroite courant le long de la frontière : chemin de ronde pour douaniers en temps de paix, mais sur lequel aujourd'hui il s'agit de se poster, l'arme au poing, face à un ennemi dont vous séparent 100 mètres ici, là 20, ailleurs 10, moins encore. La nuit sournoise dérobe le sentier sous les pas. On bute, on glisse ; le fusil échappe des doigts que raidit le froid. Car il fait froid, ce premier hiver sur la ligne bleue, du Rossberg au Bois de la Garde, à ces mille ou onze cents mètres d'altitude, sous une couche de neige qui atteint un mètre d'épaisseur. Transie, la sentinelle fixe ce noir où l'Allemand guette aussi et rôde ; transi, le sergent de ronde se relève de ses glissades, repart, retombe. « J'en ai pleuré de rage », a dit l'un d'eux, un brave, ce sergent **VIENNOT**. Le jour, pour se garer des balles, quelques vagues amorcements de tranchées, tous les cinq cents mètres environ : embryons de fossés où, à genoux, on est trop grand encore.
L'abri qui recueille l'homme relevé de sa faction n'abrite... que sa misère de pauvre diable grelottant : un trou en terre qui mesure 1 mètre 20 de haut et que couvrent des branchages. De la paille hachée menue, sur le sol, mêlée à la poussière rougeâtre. Une toile de tente pour porte. Là où quelques poignées de bois revêche à la flamme donne l'illusion de la chaleur, la fumée âcre bientôt envahit le réduit ; il faut sortir.
La soupe chaude, oui, le beau remède. Mais elle arrive glacée. Parfois elle n'arrive pas. Et ce jour-là, les hommes de la 11e compagnie qui attendaient depuis la veille au soir, connurent que le bon cœur des petits chasseurs placés à leur gauche vaut leur réputation de courage.
Chasseurs du 30e Bataillon, Territoriaux du 51e partagent les coups comme les provisions. Le 2 décembre, pendant que les premiers enlèvent la tête de Faux, les seconds (9e et 10e compagnies) soutiennent l'attaque et deux des leurs sont atteints. L'un, **Louis MAIRE,** de la Haute-Saône, est tué sur le coup. L'autre, **Jean FAVROT**, du Rhône, mourra peu de temps après des suites de sa blessure. Dans un ordre du lendemain, le Lieutenant-colonel **de La GRANGE**, Commandant le Régiment, saluait avec émotion « ces deux braves qui furent les premiers d'entre nous à verser leur sang pour la Patrie et sur la terre **d'Alsace**. » (Ordre à lire à toutes les Compagnies) — Saint-Dié, 3 décembre 1914.
Émotion vraie, car le Lieutenant-colonel **de La GRANGE**, si cher à ces hommes, les aimait tant que la vue d'un blessé le troublait et que, au témoignage de l'un d'eux, « avoir un soldat tué, c'était pour lui comme s'il perdait quelqu'un de sa famille ».
Huit jours plus tard, le 10 décembre, le Régiment enregistrait une nouvelle perte, celle de **HUTINET**, de la Haute-Marne. Ainsi, quinze jours après avoir commencé à faire la guerre, les trois familles du recrutement du 51e avaient payé leur tribut de sang à la défense du Pays.

L'affaire du 2 décembre, c'est l'événement inaccoutumé qui, pour cette raison, attire l'attention, fait qu'on le note, et qu'il marque seul, sur le Journal du Régiment, l'action de celui-ci : ainsi, dans les communiqués, les noms en vedette que le public va en se répétant. Dans l'immense incendie, ce sont les flammes les plus hautes que le populaire signale, alors que la rage, égale et cachée qui anime le fond du brasier, lui échappe.
Pour nos Territoriaux du 51, cet hiver 1914 – 1915 fut l'initiation à une guerre de longue patience, de choses petites, régulièrement, inlassablement répétées, apportant chacune une gêne ou une douleur dont leur corps ou leur âme connaîtraient seuls l'acuité ; ces choses qui constituent le fond du brasier de la souffrance n'ont pas l'élan magnifique des hautes flammes et restent ignorées de ceux qui attendent chaque matin qu'on leur signale les points culminants du drame. De temps en temps, une date émergera : 2 décembre, 18 – 19 février. Puis, tout retombera dans une morne uniformité scellée par le silence même des « communiqués » plus personnels au régiment : décision au journal.

Seulement, ceux qui vivent ces jours de guerre et ne les écrivent pas, officiers et soldats du 51 qui tinrent tête à l'Allemand depuis le Col de Lussbach jusqu'à la Fave, dans tous ces lieux dont les noms, la plupart des « écrivains » de guerre évoquent dans leur mémoire les silencieux héroïsmes des camarades tombés et les leurs — tous ceux qui ont vécu de novembre 1914 à juin 1915 au Rond Gazon, aux Bagenelles, au Coq de Bruyère, à Place Mandray, au Collet 907, au Violu, à la Cude, au Réduit des Chasseurs, se souviennent, avec un frisson dans leur chair, avec un orgueil dans leur âme de Français, des bombardements déclenchés par l'ennemi avec une régularité de chronomètre, chaque jour, du 11 novembre au 29 janvier, de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures ; des fusillades nocturnes ininterrompues du Violu, où chacune de nos compagnies brûlait, au moins, un millier de cartouches et les Allemands cinq fois autant ; de leur travail de terrassiers obstinés, piochant, pelletant, sous le feu, par tous les temps, et petit à petit, constituant un système ininterrompu de tranchées, de boyaux de communication, de défenses accessoires, — toute une organisation qui sert aujourd'hui encore à barrer la route de l'ennemi. De même, les abris qu'ils construisirent au Pré des Raves ont-ils inauguré la série des refuges sérieux.

Tour à tour, les trois bataillons ont mené cette existence.

Le 3e (Commandant **ROUSSELLE**), au Pré de Raves, du 27 novembre 1914 au 29 janvier 1915 ; au Violu, du 2 mars au 7 avril, et de nouveau au Pré des Raves, du 20 avril au 6 juin.

Le 1er (Commandant **PARADIS**), du 29 janvier 1915 au 4 mars, à la Place Mandray ; du 16 mars au 7 avril, au Bois de la Garde, où il relève le 22e Alpins ; au Violu, du 24 mars au 26 avril ; à la Cude, du 9 au 30 mai.

Le 2e (Commandant **TROISPIEDS**), au Violu du 25 avril 1915 au 4 juin.

Et si, de cette période où les territoriaux, de visiteurs du cimetière de la Chipotte sont devenus les rudes guerriers du Violu, vous leur demandez leurs impressions, ils vous répondront avec calme : « Quelles fusillades ! » — avec admiration : « Je n'ai rien vu de si beau que les branches de sapin à Place Mandray, ployant sous la neige » — avec dépit : « Il faisait si froid que le vin gelait dans les bidons ».
Tout leur courage est dans ces mots. Il vaut les plus beaux.

LE BREVET

S'il manquait à ce courage une consécration officielle qui permit aux hommes du 51e de dire plus tard : « Nous sommes les soldats des Vosges », elle leur fut donnée en février 1915, à la côte 607, et en avril à la Fontenelle.
Ces deux positions sont comme les deux sentinelles placées à la Porte de Saint-Dié. De la côte 607, on domine le couloir de la Vallée de la Fave, conduisant à la courageuse ville si bien défendue en août 1914, par les Chasseurs. De la côte 627 au pied de laquelle est blotti le petit village de la Fontenelle, on a des vues directes sur la vallée de la Meurthe, où courent la route nationale de Nancy à Schlesstadt et la voie ferrée qui relie Saint-Dié à Baccarat.
L'ennemi occupait cette dernière position : nous tenions la côte 607.

A la côte 607. — Or, le 18 février 1915, après trois jours d'un bombardement au cours duquel l'ennemi déverse une moyenne de 6000 obus par jour sur nos lignes à la côte 607, une brigade allemande parvient à nous déloger du sommet.
Un ordre de la 41e Division enjoint à quatre compagnies du 51 de se porter aussitôt en renfort.
Vers 17 heures, la 6e Compagnie, cantonnée à Vanifosse, se mettait en route pour Laveline où le Général **SARRADE** accueillit le Capitaine **MARCHAND** sans périphrase : « Mon ami, c'est grave ». Paroles qu'auraient trouvées peu encourageantes d'autres moins décidés que le Commandant de la 6e. Mais celui-ci saura étrenner crânement le troisième galon qu'il a reçu voici seulement quinze jours.
En attendant, il faut retourner sur ses pas. A 23 heures, la Compagnie est à Lesseux. Conseil de guerre : nouvelles dispositions ; lorsqu'après tous ces va-et-vient la Compagnie arrive au Camp Romain, la nuit est telle que toute liaison avec les troupes voisines est impossible. Sur le chemin muletier où ils sont parvenus, les hommes s'installent : et ce fut pour cette nuit tout leur cantonnement.
De son côté, la 10e Compagnie, commandée par le Capitaine **LHÉRITIER**, était partie de Saint-Dié à 20 heures, et avait, elle aussi, gagné le Camp Romain. Une pluie abominable. Le forestier qui servait de guide les avait égarés. Mais moins bien partagés encore que leurs camarades de la 6e Compagnie, c'est dans des fossés remplis d'eau que s'endormirent les hommes de la 10e.
Le 19 février, à l'aube, pendant qu'une violente fusillade annonce une contre-attaque du 253e Régiment d'Infanterie à la côte 607, le Capitaine **MARCHAND** se présente au Commandant **ROUSSELLE**, du 3e Bataillon, sous les ordres de qui sont placées deux autres compagnies du 51e (la 3e et la 9e) arrivées également la veille. Au même moment survient un cycliste du 253e : On réclame d'urgence un renfort. Le Commandant regarde tranquillement le Capitaine **MARCHAND** : « Vous êtes le plus jeune de mes Commandants de Compagnie, mon cher ami, c'est vous que je désigne ». Il est 6 heures et demie.
Alors, rusant avec les bombardements qui tâchent à lui barrer la route, le Capitaine **MARCHAND** gagne la Gouette Morel ; à 9 heures, il atteint la Ferme Chrétien. A ce moment, la contre-attaque du 253e venait de s'achever, après avoir refoulé l'ennemi jusqu'au point coté.
Il s'en faut néanmoins que la tâche soit terminée ; les contre-attaques allemandes ne sauraient tarder. La 6e Compagnie est employée aussitôt à des travaux de renforcement sur les points les plus menacés et mise à la disposition du Commandant **DELEUZE** du 253e. Une belle figure à saluer au

passage que ce Commandant **DELEUZE**, qui, debout, insouciant des balles qui sifflent autour de lui, donne ses instructions au Capitaine **MARCHAND**, sans hâte, en fumant sa pipe. Ses instructions sont simples : la 6e aura à contre-attaquer, en compagnie d'un peloton du 22e Alpins, après ordre ultérieur.
La journée du 19 se passa toutefois sans que ces ordres fussent intervenus. Tout au contraire, vers 18 heures, le Commandant **MARTIN**, qui venait de remplacer le Commandant **DELEUZE**, déclarait au Capitaine **MARCHAND** : « Il serait fou de contre-attaquer ; nous avons en face de nous des forces bien supérieures. Ce que je vous demande, c'est de repousser les contre-attaques ennemies qui ne manqueront certainement pas. » En conséquence, vers 20 heures, la 6e Compagnie va se placer au sommet de la côte 607, près du « cimetière ».
La 10e Compagnie avait suivie la 6e à peu d'intervalle dans son mouvement du Camp Romain à la côte 607. Mais, arrivée à 9 heures à la Ferme Étienne, un violent bombardement l'oblige à se réfugier dans des abris du Génie. Force lui fut d'y rester jusqu'au soir. Donc, vers 5 heures, la troisième section (Adjudant **PECHINE**) et la 2e (Sous-lieutenant **HENRY**) se mettent en route pour aller relever une partie de la Compagnie **CARCANADE**, du 253, qui tient la position en face de Lussec. La marche est malaisée, sous les rafales d'artillerie, par un boyau peu profond. A un moment, la section **PECHINE** se trouve coupée et l'Adjudant parvient avec 8 hommes seulement et un sergent au poste qui lui a été assigné. Le reste a été retenu par un Lieutenant du 253e ; même aventure pour la section **HENRY**. Celui-ci s'égare dans une fausse direction tandis que 17 hommes, les caporaux **MERCIER**, **VILLEMOT**, **BOURDEIX**, et le Sergent-major **MOUSSARD**, gagnent un certain boyau qui leur est échu en lot. Fort mauvais lot. Le boyau en question, branché sur notre ligne, descend sur la position ennemie et est occupé tout à la fois par les Allemands et par nous.
Nos forces sont donc ainsi réparties : droite, un peloton du 22e Alpins (Capitaine **AUDIBERT**), une demi-section de la 1re section de la 6e Compagnie (Sergent **AUBRY**) et un peloton de la Compagnie **BRIAL**, du 253e ; au centre, le reste du premier peloton de la 6e, commandé par le Sous-lieutenant **RENAUDOT** et un peloton de la Compagnie **BRIAL** ; à gauche, les groupes du Sergent-major **MOUSSARD** et de l'Adjudant **PECHINE** de la 10e, une section de la Compagnie **CARCANADE**, du 253e, le 2e peloton de la 6e (Sous-lieutenant **MARGOT**).
Ce n'était pas trop pour la vilaine nuit que fut celle du 19 au 20. Huit fois, de violentes fusillades allemandes éclatent, suivies de tentatives pour rompre notre front. Les pieds dans la neige fondue, le ventre creux, les territoriaux tiennent bon à côté de leurs jeunes camarades. Le boyau « indivis » où se trouvent le Sergent-major **MOUSSARD** et ses hommes, renforcés d'une douzaine de chasseurs alpins, est un point particulièrement inconfortable. Quatre fois au cours de la nuit, l'ennemi, à la faveur de ses fusillades, s'avance jusqu'à cinquante mètres. On le chasse. A cinq heures un quart, le voici qui revient à la charge. Le caporal **VILLEMOT** le signale qui avance baïonnette au canon. On voit très bien l'officier qui gesticule en avant. Ils sont à trente mètres. Alors le Sergent-major **MOUSSARD** jette un ordre bref : « Approvisionnez les magasins et que pas un ne bouge d'ici. » Les Allemands ont entendu, ils n'insistent pas. L'attitude du sous-officier français en a eu raison, et celui-ci a bien observé la consigne que lui donnait la veille le Commandant **MARTIN** : « tenir la tranchée ou mourir ». Il peut partager cette satisfaction d'avoir fait reculer l'ennemi avec ses caporaux **MERCIER**, **VILLEMOT**, **BOURDEIX** et sa poignée de braves parmi lesquels **DROUT**, **BERTHELOT**, **Le LAY**.
Dans son coin, le petit groupe de l'Adjudant **PECHINE** a eu aussi à faire preuve de vigilance et d'un sang-froid de tous les instants. Mais ce sont des gens décidés ; le Sergent **POCHARD**, qui plus tard sera blessé à Graingoutte, manifeste cette ardeur intelligente qu'il a montrée partout où il a passé. A la première alerte, il surgit, inspecte, est prêt toujours. C'est le « modèle du courage » a pu

dire de lui l'Adjudant **PECHINE** qu'il seconda si bien en cette nuit pénible.
Partout l'ennemi avait échoué.
Son effort étant brisé, il s'agissait d'organiser la position et de la tenir. Ceux qui viennent de se battre si résolument s'emploient avec le même entrain à la nouvelle tâche. Dans leur boyau, les hommes du Sergent-major **MOUSSARD** établissent un barrage de sacs à terre. Au moins, quand, sur le soir, ils cèderont la place à la section du Sous-lieutenant **LEBERT**, celle-ci sera un peu protégée — bien peu — et les nouveaux occupants passeront encore une mauvaise nuit, où le Sous-lieutenant, arrivé à la 10e le jour même qu'elle montait à la côte 607, pourra faire l'expérience de ses qualités de chef énergique.
A la 6e aussi on travaille ferme. Les dévouements ne manquent pas. Ainsi, dans cette soirée du **20**, le Sous-lieutenant **MARGOT** va rétablir plusieurs fois en avant de la ligne un grillage que la mousqueterie a rompu. Il en a profité pour rapporter les corps de deux camarades du 253e et un alpin du 22e Bataillon.
Le 22 février, à 1 heure du matin, la 6e était relevée par la 3e Compagnie.
Elle avait, dans la seule nuit du 19 au 20, consommé 26.000 cartouches. Ces hommes étaient restés 36 heures sans manger. A la 10e Compagnie, la section **LEBERT** connaîtra un sort identique : après 24 heures où tout ravitaillement avait fait défaut, elle reçut six boules de pain que le Lieutenant se mit à partager entre ses cinquante hommes, et pendant la nuit du 20 au 21 elle brûla 25.000 cartouches.
La 3e Compagnie, qui venait à son tour prendre sa place sur la côte 607, n'était pas restée inactive depuis le 18 février. Partie de Coinches dans la soirée, cette compagnie que commandait le Capitaine **TRIVIER**, les Lieutenants **de L'HORME** et **MERAND**, s'installe au Camp Romain dans la tranchée de réserve. La 9e (Capitaine **EGLIN**, Lieutenants **VOILLEMIER** et **TIGNIÈRE**) y arrive aussi, venant de Saint-Dié. Toutes deux sont placées sous les ordres du Commandant **ROUSSELLE**, avec mission d'être prêtes à toutes éventualités, et de mettre le Camp Romain en état de défense.
Position de réserve n'est pas position de repos.
Deuxième objectif de l'attaque allemande, le Camp Romain reçoit le surplus de la côte 607. Et ce surplus est abondant. Et puis cette attente d'un ordre d'aller en avant qui, d'un moment à l'autre, peut survenir, met les nerfs à une rude épreuve. Les deux compagnies sont là, dans l'eau, sans abri, sous le bombardement, menant de front la faction et le travail. C'est alors, surtout, que l'attitude d'un chef décide de celle de la troupe. Dans une fusillade un peu trop vive, le Lieutenant **de L'HORME** calme la nervosité de ses hommes rien qu'en.... allumant paisiblement sa pipe. Il prétend l'avoir fait machinalement, comme il n'a pas remarqué qu'un éclat d'obus vient de lui heurter le coude et a eu le bon goût de s'arrêter dans la doublure du vêtement. Mais tout à l'heure, il dormait tranquillement, roulé dans une couverture au milieu de sa section. Et les hommes ne s'y trompent pas : ils savent la valeur d'un geste. Le calme souriant d'un Commandant **ROUSSELLE**, la bonhomie d'un Capitaine **TRIVIER**, d'un Lieutenant **VOILLEMIER**, sont ces « valeurs » dont ceux qui ont vécu de mauvaises heures peuvent seuls traduire l'efficacité. Après ces « mauvaises heures », l'homme oubliera les mouvements du combat mais il en retiendra le « geste » de son Officier ; et tout se bornera à des détails de ce genre : … « Tu sais, mon vieux, quand je l'ai vu allumer sa pipe, comme ça, pendant que ça tiraillait, eh bien... »
Les 3e, 6e, 9e et 10e Compagnies du 51 avaient ainsi dignement représenté les trois bataillons du Régiment, pendant ces journées de la défense de Saint-Dié. Ces territoriaux avaient fait bonne figure près des alpins et des unités actives.
Le Général **SARRADE** n'eut garde de l'oublier dans l'ordre qu'il adressa à sa brigade le 22 février :

« Officiers, Sous-officiers et soldats de la 132e Brigade :
« Vous avez subi, le 18 février, un bombardement sans exemple ; pièces d'artillerie lourde et de « campagne, mortiers de 210 et minenwerfer ont déchaîné sur vous un ouragan indescriptible de « mitraille en trois phases consécutives.
« Sur tout votre front, une brigade ennemie s'est portée à l'attaque ; vous étiez dans la proportion de « 1 contre 4 en face de 607, et de 766, dans la proportion de 1 contre 6.
« Vous avez héroïquement supporté le choc.
« L'énorme disproportion des forces adverses a eu un moment raison de votre résistance, mais par « une brillante contre-attaque, vous avez, à l'aube, refoulé l'ennemi et repris la côte 607.
« Je rends un hommage très mérité à votre Commandant de secteur, le Colonel **SALAGNAC**, dont « les habiles dispositions ont permis à la contre-attaque de refouler l'ennemi.
« Je vous félicite de votre vaillance. Vous avez mené huit charges à la baïonnette avec le brio des « troupes de premier rang. Vous avez tué mille Allemands, sans compter les blessés. Vous avez fait « de nombreux prisonniers. Vous êtes restés trois jours sous un feu incessant, mangeant à peine et ne « dormant pas du tout.
« Catalans, chasseurs alpins, TERRITORIAUX, artilleurs, sapeurs et cavaliers du secteur, vous avez « tous fait noblement votre devoir. Je suis fier de vous commander.
« Le sang de ceux qui sont face à l'ennemi a été vengé.
« A la prochaine rencontre, vous ferez mieux encore. »

Le 22 février 1915.
Le Général Commandant la 132e Brigade,
Signé : **SARRADE**

(Ordre de la Brigade n° 23).

De son côté, le Commandant **TROISPIEDS**, du 2e Bataillon du 51e, commandant p. i. le Régiment, citait, pour leur belle conduite des 19 et 20 février :

Le Caporal **BERGERON**, de la 6e Compagnie : « Lors des contre-attaques ennemies, s'est porté, de jour, en avant de la tranchée de première ligne, pour réparer une brèche qu'une vive fusillade venait d'ouvrir dans le réseau protecteur de fils de fer. A déjà révélé ses qualités de sang-froid dans des patrouilles assez délicates. »

Le soldat de 2e classe **LACOUR**, de la 6e Compagnie : « Lors du bombardement du petit poste de sa section, s'est offert spontanément pour aller en rendre compte, traversant ainsi à découvert une zone battue ; est revenu aussitôt à son poste où il a trouvé deux de ses camarades blessés ; est reparti chercher les brancardiers qu'il a guidés vers le poste bombardé et aidés dans leur besogne. »

Le sergent **AUBRY**, le caporal **GENIN**, le soldat de 2e classe **VERNAY**, de la 6e Compagnie : « Pendant le violent bombardement du petit poste de leur section, ont fait diligence pour dégager deux hommes blessés et réorganiser le service de vigilance aux créneaux. »

Le soldat de 2e classe **FAIVRE**, fonctionnaire-caporal, de la 10e Compagnie : « A montré une grande fermeté en maintenant son escouade dans une tranchée éboulée par les obus. »

Le soldat de 2e classe **JOURD'HEUIL**, de la 10e Compagnie : « S'est proposé comme volontaire

pour travailler dans une tranchée en exécution. »

Le soldat de 2e classe **Le LAY**, de la 10e Compagnie : « A montré du courage pour porter plusieurs plis transmis par le Capitaine au Commandant du Secteur, malgré un violent bombardement. »

Le soldat de 2e classe **LAMBRET**, de la 10e Compagnie : « Étant en sentinelle avancée et exposé aux balles ennemies, a montré beaucoup de sang-froid dans l'exécution d'une sape. A été blessé légèrement à la tête et n'a pas voulu quitter son poste bien que le sang s'échappât de sa blessure. »

Le soldat de 1re classe **DURET**, de la 10e Compagnie : « A montré beaucoup de sang-froid dans l'exécution d'une tranchée à proximité de l'ennemi, et n'a pas hésité, malgré le terrain battu par les balles, à prendre une part active à la construction d'un emplacement pour sentinelle avancée en avant du réseau de fil de fer. »

Le soldat de 2e classe **TRICAUD**, de la 10e Compagnie : « Étant en sentinelle avancée et exposé aux balles ennemies, a montré beaucoup de sang-froid dans l'exécution d'une sape. »

(Ordre du Régiment, n° 37 — 14 mars 1915).

Cette citation enfin, à la date du 20 mars (Ordre du Régiment n° 38) qui achève de témoigner des qualités de ces territoriaux :

« Est cité à l'ordre du Régiment et promu soldat de 1re classe, le soldat **TOURNIER-BILLON**, de la 3e Compagnie, qui, le 27 février 1915, lors du séjour de la compagnie à la côte 607 et occupant une tranchée située à une assez courte distance de la première ligne ennemie, est parti spontanément faire une reconnaissance en avant, s'est approché en rampant de la position ennemie et a rapporté d'utiles renseignements à son Chef. »

A la Fontenelle. — Le 31 mars 1915, la 5e Compagnie quittait Saint-Dié pour venir cantonner à Saint-Jean-d'Ormont, tandis que la 7e se répartissait entre les Raids de Robache, le Col du Chariot et Denipaire.
Dans les premiers jours d'avril, une partie de la 5e Compagnie occupe les tranchées de la Fontenelle, concurremment avec la 5e Compagnie du 23e d'Infanterie.
On sent que l'ennemi prépare un mauvais coup. Chaque jour ce sont des « chicanes » comme s'exprime tranquillement le sergent **CARRE**. — Les hommes peinent de tous leurs efforts, transportant, de l'arrière à l'avant, de lourds rondins, des rails, pour l'organisation des défenses.
Le 10 avril, à 6 heures et demie du soir, les Allemands font exploser une mine qui bouleverse la première ligne, occupent l'entonnoir et s'efforcent de progresser par le boyau, vers la deuxième ligne.
Bombardements violents les jours suivants. Le cycliste **ROUHARD** qui sert de liaison entre le Capitaine **BLANGUERNON**, Commandant la 5e Compagnie et le Commandant **ROULLET**, du 23e, eut fort à faire de voyager de l'un à l'autre.
Le 11, le soldat **DUPATY** est tué : ses camarades ne vont pas tarder à le venger.
Le 13, en effet, la 5e Compagnie du 23e contre-attaque. Une partie de la 1re Section de notre 5e Compagnie est avec eux. La lutte est chaude aux abords de l'ouvrage Dumont, de 9 heures et demie

du soir à minuit et demi. Le caporal **GUDIN** est blessé. Parmi ses camarades, les soldats **MICHEL**, **MANSOIT** et **DETOURBET** se distinguent avec lui par leur ardeur. Et quand le combat cesse, les autres hommes de la 1re section s'emploient, pendant la plus grande partie de la nuit, à un travail fort pénible et dangereux : transport de sacs à terre, barrage des boyaux.
Les trois autres sections étaient restées en soutien dans un chemin creux soumis aux feux de l'ennemi.
Tous avaient donné la preuve qu'ils étaient dignes de combattre dans les rangs du beau régiment qu'est le 23e. Le Capitaine de la 5e Compagnie de ce régiment exprimait au Capitaine **BLANGUERNON** ses « félicitations » pour la conduite de ses hommes et l'aide qu'ils lui avaient apportée. (Rapport du Capitaine **BLANGUERNON** au Commandant **TROISPIEDS**, Commandant le 2e Bataillon du 51e. L'Adjudant de la 5e Compagnie du 23e signalait ces territoriaux qu'il avait vu faire si belle besogne.
Quant au Commandant **ROULLET**, il écrivait, le 16 avril, au Capitaine **BLANGUERNON**, cette lettre qui vaut, pour la 5e Compagnie, les plus belles citations et dont l'honneur rejaillit sur le Régiment tout entier : « Le Chef de Bataillon **ROULLET**, Commandant le s/secteur de la Fontenelle, est heureux de pouvoir appuyer très favorablement la demande de citation à l'Ordre du Régiment du caporal **GUDIN**, des soldats **MICHEL** et **MANSIOT**. Ces trois militaires se sont distingués le 13 avril entre leurs camarades du 51e Territorial, dont l'appui a cependant été très apprécié par le Bataillon du 23e, et qui tous ont apporté efficacement le concours de leur courage, de leur sang-froid et de leur dévouement. Le Commandant **ROULLET** ne veut pas laisser passer cette occasion de féliciter la Compagnie du 51e, mise à sa disposition, pour son excellent esprit, sa discipline, son calme sous le feu et cet entrain réfléchi qui lui ont fait si justement une réputation de troupe solide en qui on peut avoir toute confiance. »
Lorsqu'en juillet suivant, les troupes de la brigade **DULOT** enlèveront si magnifiquement à l'ennemi les positions de la Fontenelle, les hommes du 51e (3e et 4e Compagnies) appelés comme réserve au Moulin de Frabois et à Hermanpaire, n'assisteront qu'en spectateurs à l'action. Mais ils seront représentés — et crânement — par le Lieutenant **MOREL**, qui se souvient des rafales de mitrailleuses qu'il lui fallut traverser à plusieurs reprises à la Vercoste, comme officier de liaison du Général **DULOT**. Et, se rappelant l'escarmouche d'avril à laquelle leurs camarades de la 5e ont coopéré, la solidité de l'organisation due en partie à leur travail, ils songeront avec quelque fierté qu'ils ont préparé le « beau succès » qui rendait à la France une portion de son territoire et s'affirmait par la capture de près de 900 Allemands, dont 21 Officiers, et d'un butin considérable. (Citation à l'Ordre de l'Armée du 133e Régiment d'Infanterie).

III. — À LA MANIÈRE DE FRANCE

Lorsque les 4, 5 et 7 juin 1915, le 51e Territorial prend possession du secteur de la rive droite de la Fave, il sait travailler, il sait combattre. Son initiation à la guerre est terminée. Il apporte sur cette nouvelle portion du front qui lui est confiée l'expérience acquise au Col du Bonhomme, à la côte 607.

C'est ici qu'il va donner pleinement sa mesure. Ce secteur de la Fave R. D. devient vraiment « Secteur du 51 ».
Déjà en novembre et décembre 1914, il a touché barre au Spitzemberg et à Charémont, lorsque des éléments des 1er et 2e Bataillons se sont intercalés dans les rangs du 152e. Du 30 décembre 1914 au 17 mars 1915, le 2e Bataillon a tenu, seul, le s/secteur de Charémont. Le surlendemain de son arrivée, 1er janvier 1915, le sang du soldat **GIRERD-CHAMBAZ**, du caporal **SARAGALLET** et de neuf de leurs camarades de la 5e Compagnie, mettait comme un sceau glorieux au pacte nouveau souscrit par tous, de défendre ce coin de terre lorraine.
Le 2 janvier, le Général **SARRADE** adressait au 2e Bataillon l'ordre que voici :

« Le 31 décembre, j'ai parcouru la majeure partie des tranchées et boyaux de communication en « voie de construction sur le plateau de Charémont. J'ai été très heureux de l'activité intense qui se « manifestait sur les divers chantiers.
« Le 1er janvier, une sombre fatalité a voulu qu'un projectile d'artillerie lourde tombe (sic) sur une « tranchée et frappe (sic) à mort onze des soldats du 51e Territorial.
« Je salue ces braves tombés face à l'ennemi et je décide qu'ils seront cités à l'ordre de la brigade...
« Cette citation sera pour leur famille un baume à leur douleur et un véritable parchemin attestant la « vaillance de ceux qui ne sont plus.
« Que chacun puise dans cette fin touchante et glorieuse l'ardeur généreuse pour venger nos morts.
« Que les travaux des tranchées et de boyaux de communication se poursuivent à outrance par des « travaux de nuit.
« ...Nos adversaires sont de véritables taupes. Faisons comme eux pour arriver à leur faire plus de « mal encore.
« Haut les cœurs, enfants du 51e Territorial. Il faut marcher et vaincre à tout prix. C'est le salut du « Pays qui est en jeu.
« Notre chère France est là qui vous regarde et vous admire.
« Votre Général que vous voyez souvent à vos côtés compte sur vous. »

Le 2 janvier 1915, le Général Commandant la 132e Brigade,
signé : **SARRADE**.

(Ordre de la Brigade n° 22).

C'est l'héritage des camarades tombés que recueille le 51e en juin 1915, en même temps qu'il assume la tâche assignée par le Général **SARRADE**.
L'héritage sera pieusement gardé.
Travailler comme des taupes, marcher et vaincre : cette tâche sera courageusement remplie.

Ils creusent. — Les « taupes » ont bien travaillé en effet.
L'activité intense dont les louait le Général, les hommes du 51e, pendant plus de deux ans déjà, l'ont manifestée sans relâche. Ils peuvent envisager avec fierté l'organisation que, par un labeur quotidien, ils ont réalisée. Leurs Chefs, ménagers du sang du Régiment, ont le droit de dire que, par les fatigues qu'ils leur ont ainsi imposées, ils ont préservés leur vie et gardé à la Patrie des défenseurs. Et c'est le meilleur titre à notre reconnaissance que cette volonté tenace de vaincre l'insouciance du danger et de justifier leur rigueur à pousser les travaux par cette considération : « Si en faisant approfondir un boyau ou une tranchée pendant un mois, nous avons sauvé le vie à un seul homme, le résultat est bien au-dessus de la peine. »
Ce programme commence déjà au Pré de Raves, du jour où le Lieutenant-colonel **de LAMIRAULT**

prit le commandement du Régiment, le 23 mars 1915, s'est poursuivi dans le nouveau secteur, amélioré chaque jour au gré des nécessités nouvelles sans un moment de défaillance chez le chef, ni chez les hommes.

C'est dur de partir, la nuit tombée, par équipe, les lourdes bobines de fils de fer barbelés meurtrissant l'épaule, les chevaux de frise brisant les muscles ; c'est dur de s'aventurer devant la tranchée, de tâtonner dans l'obscurité, de ramper dans les hautes herbes mouillées d'où l'on sortira trempé pour rentrer dans l'abri humide ; c'est dur d'être là, de longues heures, exposés aux rafales de la mitrailleuse ennemie qui, soudain, vous contraint de vous coller au sol.

Et le roc qui résiste au pic émoussé, la terre boueuse qui échappe à la pelle, toutes les méchancetés du sol qui regimbe contre la violence qu'on lui fait, les lourdes solives qu'il faut transporter à épaule d'homme par des couloirs étroits, les manœuvres épuisantes pour vaincre la traîtrise des tournants trop aigus. Quel effort chaque jour et chaque nuit.

Mais de Charémont au Spitzemberg, la tranchée serpente, hérissée de ses défenses ; les boyaux zig-zag, donnant un accès sûr aux avant-postes, évitant les croupes que balaient les balles et que défoncent les obus aux mauvais jours, les abris puissants ont remplacé les trous étroits que couvraient quelques branches de sapin.

Au total :

37 kilomètres de boyaux et tranchées sur un front de 4 kilomètres.

Une zone, large de 10 à 15 mètres, où s'enchevêtrent les ronces du barbelé ; derrière, une ou deux rangées de chevaux de frise, un réseau de 6 mètres de largeur barrant sur près d'un kilomètre la vallée de la Fave, et qu'il fallut trente nuits consécutives d'un labeur obstiné pour établir.

C'est l'œuvre des compagnies de réserve et des courageuses équipes du Lieutenant **CHERVET** et du sergent **MOUREAUX**, aux mains desquelles, durant des nuits sans charmes, sinon sans danger, se sont déroulées tant de bobines de « barbelé ».

47 abris pouvant contenir une section. Si les premiers, fouillés à ciel ouvert, marquent la période des tâtonnements où le territorial du 51e s'improvise pionnier, et n'offrent que la résistance moyenne de leurs quatre ou cinq épaisseurs de rondins, les 26 autres, commencés en juillet 1916, creusés en sape dans le roc — véritables cavernes — peuvent narguer la grosse artillerie allemande. Il est douteux qu'on puisse faire mieux que nos abris « Sainte-Cécile », « Saint-André », « Grottes de Mélusine », « Jeanne d'Arc », René II, Duc de Lorraine ».

Après le Lieutenant **SIMONNEL**, l'Adjudant **CHAMPION**, les sergents **DUSSOURD** et **MARCHAND**, l'architecte **CATELAND**, qui furent les ouvriers de la première heure, et comptent quinze de ces abris à leur actif, le Sous-lieutenant **PECHINE**, l'Adjudant **ANDRÉ**, les sergents **PLACE**, **GAILLARD** et **MERCIER** et leurs infatigables sapeurs ne peuvent être que fiers de leur œuvre. On se souviendra au Régiment d'avoir vu ce Sous-lieutenant **PECHINE** sur les chantiers les plus exposés, tranquille toujours, paraissant ignorer qu'une petite taille n'immunise pas contre les obus. C'est une autre façon de servir que celle dont il donnait la mesure en février 1915, sous les balles de la côte 607, mais qui complète joliment la première et ne lui est pas inférieure.

A côté d'eux, les musiciens du Chef **CAZALE**, en maîtrisant la roche, où s'enfoncent les abris « Sainte-Cécile » et « Saint-André », ont donné la preuve qu'ils ne sont pas seulement ceux qui rehaussent une parade ou distraient leurs camarades au cantonnement, mais encore que des artistes comme le compositeur **DESCHAMPS**, le dessinateur, les chanteurs **COLLIN**, **PERRAUD** et **RICARD** peuvent avoir les bras nerveux.

Et encore : trois observatoires et trois postes de guetteurs à l'épreuve du 150, deux postes de secours, où les brancardiers du 1er Bataillon eurent leur large part de la peine, deux centraux et vingt postes téléphoniques et ses longs réseaux réinstallés sans cesse sous les bombardements par le Sous-

lieutenant **VIENNOT** et ses hommes.
Une quinzaine d'abris, autant d'emplacements de pièces, dus aux mitrailleurs des Capitaines **de L'HORME** et **MARCHAND**, du Lieutenant **BOUQUET**, ouvrages parfaits à rendre les pionniers jaloux.
Enfin, sous la direction du Sergent **BOURGOGNE**, les avenues de Bourgogne, d'Alsace, de France, du Caporal **VIALLE**, soit 7 à 8 kilomètres de route.
Si l'on songe que ce travail énorme a été réalisé avec un matériel primitif, sans aucune aide des spécialistes de l'Armée, dans des circonstances souvent très dures, tant dangers que fatigues ou conditions atmosphériques, on doit une admiration profonde aux territoriaux du 51e. Ils méritent largement les éloges que leur décernait le Colonel **HATTON**, Commandant la 132e Brigade, dans sa lettre du 2 juin 1916 au Lieutenant-colonel Commandant le Régiment :

« Le Colonel **HATTON**... a procédé hier à une visite minutieuse du secteur de la rive droite de la « Fave. Il a constaté les excellentes conditions dans lesquelles le terrain a été organisé et le parfait « état d'entretien de tous les ouvrages, ce qui dénote que les Officiers et la troupe ont une juste « compréhension de leurs devoirs. Il charge le Lieutenant-colonel **de LAMIRAULT** de transmettre « à tous, Officiers, Sous-officiers et soldats, l'expression de sa vive satisfaction. »

Le 10 janvier 1918, le Général **RONDEAU**, Commandant la 170e D. I. dira à son tour :

« Le Général Commandant la D. I. a pu constater hier la parfaite organisation du C. R. de Spitzemberg : excellents réseaux de fil de fer, lignes de tranchées successives et bien placées, mitrailleuses échelonnées et disposées presque partout en flanquements, boyaux profonds, abris très sûrs. »
S'adressant aux brillants Chasseurs, placés à gauche en liaison avec nous, il ajoutait : « Le Général prie le Commandant du Secteur « C » de porter toute son attention sur le sous-secteur du Ban-de-Sapt, où l'organisation est loin d'être aussi avancée. Il faut que les Chasseurs travaillent comme les Territoriaux : ils ont un gros effort à fournir. » (Etat-major de la 170e D. I. 3e Bureau, n° 97 S/3-10 janvier 1918).

Bons ouvriers,
Et braves soldats.

Le 5 août 1915, en plein jour, une équipe de la 1re Compagnie, posant un grillage sur le parapet de la tranchée, une balle allemande tue raide le soldat **MARTIN**, de la 4e Compagnie et blesse le soldat **LACOMBE**, de la 1re Compagnie.

Le 26 novembre, les sergents **PUTHOD-ARBERAN** et **JACQUOTOT**, le caporal **NICOLAS**, de la 5e Compagnie, dirigeant un périlleux travail de nuit en avant des tranchées, maintiennent le calme dans le groupe sous une vive fusillade ; deux de leurs hommes, **DEBAT** et **GRATALOUP** sont blessés mortellement ; **MARIVET** va prévenir son Chef d'Équipe et revient continuer son travail ; **BERTHIER** enjambe la tranchée de son propre mouvement pour aller chercher sous la fusillade un des deux camarades blessés mortellement (Ordre du Régiment n° 28).

Le 15 décembre, le sergent **PETIGNY**, le caporal **PETITJEAN**, les soldats **GOGUET** et **VIGNETET**, de la 5e Compagnie, sous le feu d'une mitrailleuse allemande, pendant une heure,

posent 70 mètres de réseaux « très posément, sans hâte, sans forfanterie ». (Rapport du Capitaine **VARNEY**, Commandant la 5e Compagnie).

Deux jours après, ce sont les sapeurs **DURANDEL** et **FEBVRE**, toujours volontaires pour « monter là-haut où les balles sifflaient », disaient-ils (Rapport du Lieutenant **SIMONNEL**, Commandant le peloton de sapeurs), qui sont blessés en s'obstinant à renforcer le mur d'un abri, malgré les conseils de leur sergent.

Le 16 janvier 1916, une équipe de soldats de la 4e Compagnie, posant des fils de fer en avant de la tranchée, est prise sous une fusillade partie des ouvrages ennemis, 40 mètres. Quand elle est rentrée à la faveur d'une accalmie, son chef, le sergent **PICHAT**, constate l'absence d'une des sentinelles de sécurité. Spontanément, il enjambe le parapet et va la chercher sous les bois pendant que les balles continuaient de siffler.
Le 24 mars, le sergent **GUYARD**, de la 2e Compagnie, a la main éraflée par une balle tandis qu'il dirige des travaux en avant des lignes. Il donne néanmoins l'ordre de continuer malgré une nouvelle fusillade et un tir de mitrailleuses. Il recommence le lendemain ; les vêtements du soldat **BOUREQUIN** sont traversés en quatre endroits par des projectiles ; une balle effleure la tête du soldat **ROYER** ; l'équipe reste pourtant à sa tâche jusqu'à la fin. Et, le jour suivant, sergents et hommes demandaient au Capitaine à continuer leur travail.

Le 26 avril, mêmes faits : même courage de la part du sergent **MUNIER**, des soldats **CŒURDEVACHE**, **JEUDY**, **CHEVIGNY** et **GEORGIN**, de la 6e Compagnie.

De même, au début de mars 1916, dans le secteur du Palon, que tient alors le 3e Bataillon, où les Allemands, pour nous annoncer leurs inutiles ruées sur Verdun, arrosent quotidiennement « le Bois 35 ». Sur ce point de bois, il faut, chaque nuit, redresser le parapet. C'est en rampant que doit se faire ce travail. Alors, parce qu'il est le chef, qu'il veut donner l'exemple et assumer la plus grosse part du danger, le Sous-lieutenant **BOURDON**, de la 9e Compagnie, s'allonge dans la tranchée, et, un à un, place les sacs à terre que, par dessus sa tête, lui passent ses hommes.

Ceux-là et tous ceux qu'on ne sait pas, ceux qui sont les premiers à ignorer la beauté de leurs gestes parce que ce sont leurs « gestes de tous les jours ». Tel le sergent **PERROT**, de la 4e Compagnie, qui va et vient à travers ses chantiers, soutenant les travailleurs d'un mot amusant, toujours imperturbable et souriant, et qui paraissant ignorer le danger de ces expéditions, se contente de dire émerveillé : « Quelle belle nuit. »

Ils tiennent. — Cette belle activité du secteur de la Fave R. D. agace l'Allemand. Ces territoriaux qui s'avisent d'être solides, bien défendus, bien protégés, il enrage de les voir lui tenir tête depuis si longtemps. Et ce dépit, il le manifeste soudain par une furieuse avalanche de bombes et d'obus.
Il est un point surtout du secteur qu'il affectionne pour ce genre de démonstrations : « Le Bénitier », si souvent maudit des hommes du 51e — dans la Grand'garde de Graingoutte, où il s'avance en forme de vasque. Et puis « Girerd » et « Renaudot » à Charémont, ces abris qui portent, l'un le nom du sergent de la 5e Compagnie, tué à cet endroit le 1er janvier 1915, l'autre le nom de l'aventureux Sous-lieutenant de la 6e Compagnie, tombé le 22 juillet de la même année ; à la Costel, la région du blockhaus « Olivier », appelé ainsi en souvenir du Lieutenant de la 4e, qui y trouva la mort le 16

septembre 1915 ; sans compter les points d'exception, élus d'un jour. Plateau ou colet du Spitzemberg, Croix de Charémont, Ferme des Fées, au gré de la sagacité ou de la fantaisie teutonnes.
Un soldat, venu au 51e après avoir connu Verdun, pouvait dire : « C'est bien, ma foi, la même chose, mais çà dure moins longtemps. »

Sous les obus. — Le 3 mai 1916 « ça dura » cinq heures.
A 6 heures du matin, les premiers obus prennent leur repère sur un boyau. A partir de ce moment, les artilleurs allemands s'en donnent à cœur joie : 77, 105, 150 surtout, s'acharne sur le malheureux Bénitier et la Grand'garde Graingoutte. Vers 6 heures 30 un obus de gros calibre tombe sur l'abri des mitrailleurs, l'effondre sur les six hommes qui l'occupent et qui... s'en tirent indemnes. Au même instant, le soldat **PERRET**, de sentinelle à l'emplacement de sa pièce, vient prévenir son caporal **ROBLIN** que l'abri de cette pièce est également démoli. L'affût de la mitrailleuse est pris sous l'éboulement. Alors le caporal, aidé de **PERRET**, **GRAPIN** et **BOUCROT** retirent de leur abri la pièce qu'on y avait ramenée et vont l'installer sur un affût de fortune en avant même du premier emplacement, puis, là, se tiennent prêts à toute attaque éventuelle.
Deux autres abris sont enfoncés. Un poste d'écoute est coupé de ses communications avec la tranchée ; les fils téléphoniques rompus.
A 7 heures 15, le Lieutenant **MERAND**, Commandant la 6e Compagnie qui occupe **la Grand'garde**, est blessé. Un éclat l'atteint au bras, un autre lui contusionne l'abdomen. Mais le brave Lieutenant **MERAND** n'en est pas à sa première blessure. Et il reste à son poste.
Le tir devient plus violent et se concentre sur trois points, où, malgré tout, l'Adjudant **BARRAT** maintient sa section et répare les dégâts tant bien que mal. Deux brèches entre la tranchée et le Bénitier. Et voici celui-ci isolé. Le Sergent **BLANCHARD** qui s'y trouve soutient la confiance de ses hommes.
La tranchée est comblée sur une longueur de 150 mètres, mais les agents de liaison **ROYER** et **DUROST** assurent quand même leur service avec le P. C. du sous-secteur. Et c'est ainsi jusqu'à 11 heures.
Quand, la nuit suivante, une équipe de travailleurs de la 8e Compagnie se met en devoir de redresser les parapets, de déblayer la tranchée, le sergent **NOZIES** est tué par une grenade.. et ses hommes poursuivent le travail sous un feu incessant.

Quinze jours ne se sont pas écoulés que, le 16 mai, la séance recommence au même endroit ; l'après-midi cette fois, de midi 30 à 17 heures 45 et aux dépens du 1er peloton de la 12e Compagnie (Capitaine **TIGNÈRES**).
Ici, la tranchée est démolie sur une longueur de 50 mètres, ailleurs sur 150. Un poste est bloqué par les éboulements, un autre entièrement détruit, — deux abris sont effondrés et les défenses accessoires, sur un front d'une centaine de mètres, ont disparu.

Et encore le 20 mai : 750 obus.

21 juin : par un tir violent, qui dure une heure et demie, les Allemands isolent le Bénitier et enlèvent le caporal et les cinq hommes qui l'occupent. Un obus est tombé sur un abri. Le soldat **CROZIER**, de la 7e Compagnie, veut porter secours aux camarades qu'il y croit ensevelis. Il se glisse dans les décombres et disparaît. Il ne reviendra pas : les gaz de l'obus comprimés dans l'excavation l'ont tué.

Quand, à son tour, le Médecin Aide-Major de 1re classe **ARNOULD** veut pénétrer sous les débris à la recherche du soldat, il ne s'en retire qu'à grand peine, à demi-asphyxié.
(Ordre du Régiment n° 125 et n° 126).

Joli, ce printemps 1916.

Les camarades du 3e Bataillon n'avaient pas eu un meilleur hiver au Palon. Ceux de la 9e et 10e Compagnie, qui occupèrent en février et mars le Bois 35, en ont conservé un souvenir sans poésie. Avec cette méthode qu'on leur connait, chaque jour les Allemands s'ingénièrent à leur rendre le séjour intenable. Du moins, ils l'espéraient, mais, lorsque les 21 et 22 février, après les bombardements qui avaient coupé nos communications avec les réserves, ils tentèrent de traverser les réseaux, ils trouvèrent, pour les recevoir, des gens décidés comme le Sous-lieutenant **GIBLARD**, les sergents **POCHARD** et **THIVET**, le soldat **COLLOMB** de la 10e Compagnie, pendant que **MORIN**, **MAILLEY** et **VIARD** assuraient volontairement la liaison avec une section momentanément isolée. Lorsqu'après ces « incidents », la 9e Compagnie va relever la 10e, le Bois 35 était dans un état pitoyable. Dans la tranchée que le Sous-lieutenant **GIBLARD** « passa » au Sous-lieutenant **GOURDON**, il restait **un** créneau et pas un abri en dehors de celui du Chef de section. Et la fureur allemande continua de sévir sur les hommes du Sous-lieutenant **GOURDON** comme sur ceux du Sous-lieutenant **GIBLARD** pendant quinze jours.
Et comme les obus ne s'arrêtent pas forcément à la tranchée, ceux-là encore les ont reçus, dont il est plus aisé de plaisanter le dur métier que de l'exercer : le train régimentaire du Lieutenant **COLONNA** en sait quelque chose. Dès le mois de décembre, il est bombardé sur la route de Remoneix à Vanifosse.
Il est bombardé à plusieurs reprises, à Quebrux, en mars 1915 ; et encore en décembre à l'entrée de Neuvillers où le conducteur **KOPP** est blessé sérieusement.

En février et mars 1916, les Allemands bombardent plusieurs fois Saint-Dié. Il faut passer par la ville. Tant pis, les camarades attendent là-haut à la tranchée : on passe.
C'est encore une manière d'obtenir que celle de reprendre chaque soir la longue route, sans autre protection au-dessus de sa tête... que le ciel étoilé, quand il l'est.

Le décompte des bombardements subis par le 51e montre que ces territoriaux n'ignorent rien, bien qu'en réduction, de ce que connurent les camarades des « grands secteurs ».
Le secteur rive droite de la Fave, du 5 juin 1915 au 23 mai 1917, a reçu l'honnête ration de 22700 projectiles (19305 obus de 77, 105 ou 150 et 3395 minen de divers calibres) dont — pour ne signaler que les plus copieuses mensualités : 2100 pour le mois de février 1916, 1750 en mars, 3000 en mai, 1700 en novembre, 1650 en décembre ; et, en 1917 : janvier 1170, février 2030, mars 1520, avril 1155, mai 1850.
Les records quotidiens paraissent détenus : en 1916, par le 3 mai (1200 obus), le 16 mai (950), le 20 mai (750), le 17 novembre (990), le 27 décembre (610) ; en 1917, par le 6 février (850) et le 1er mars (510).
La Grand'garde de Graingoutte reçoit à elle seule 1200 obus le 3 mai 1916, 950 le 16 mai, 150 le 21 juin, 750 le 20 mai, 110 le 24 juin — au total 2860 obus ou minen en moins de deux mois sur une longueur de front de 500 mètres ; et la plus grande part sur le coin du Bénitier.

Le Bénitier avait bien droit à quelque honneur : le 27 juin 1916, il reçut la visite du Général

FRANCHET D'ESPEREY, Commandant le Groupe des Armées de l'Est.

Quant à la « manière » du 51e sous les bombardements, quelques citations ajoutées au récit qu'on vient de lire, achèveront d'en donner l'idée :

MUNIER, Sergent, 6e Compagnie : « qui a donné, le 9 octobre 1915, des preuves d'intelligence et de sang-froid, prenant, sous une vive fusillade et un bombardement violent, des mesures judicieuses pour repousser une attaque alors probable. A su conserver son ascendant sur la troupe et régler les feux comme à la manœuvre ». (Ordre du Régiment n° 82).

NICOLOT, 10e Compagnie : « Armurier d'une section de mitrailleuses, a été blessé le **9 octobre 1915**, à la main, d'une balle qui lui a brisé un doigt. A refusé de quitter son poste, s'est pansé lui-même sommairement et a continué son service au milieu de la fusillade et du bombardement très intenses. Ne s'est rendu au Poste de secours que deux heures plus tard, lorsque le tir ennemi eut cessé ». (Ordre du Régiment n° 82).

La 1re Section de la 1re Compagnie de mitrailleuses, sous les ordres du sergent **DUPONT** et des caporaux **AUJOGUE** et **TALSSANDIE** : « soumise le 3 mai 1916, pendant 5 heures, à un bombardement des plus violents qui avait démoli les tranchées et les emplacements de tir, a fait preuve d'un beau sang-froid en remettant les pièces en batterie à chaque ralentissement du tir. A finalement exécuté un tir au moment où l'allongement du feu et l'apparition d'Allemands dans les tranchées adverses rendait probable le déclenchement d'une attaque ». (Ordre de la 132e Brigade n° 62).

BESANÇON, 11e Compagnie : « Le 2 février 1917, observateur dans un Poste soumis à un bombardement d'obus de gros calibre, est resté à un emplacement exposé pour mieux observer l'origine du tir et a été grièvement blessé ». (Ordre du Régiment n° 165).

VALLETTE, 3e Compagnie : « Étant en sentinelle, le 21 février 1917, dans une guérite blindée, pendant un violent bombardement, est sorti de la guérite, s'est porté au parapet voisin afin de mieux observer, et est resté à ce poste dangereux malgré les obus tombant dans le voisinage ».

Et pour finir, ceci : « Le 16 novembre 1916, pendant la préparation d'artillerie, en vue d'un coup de main à exécuter le jour suivant, dans un groupe de « crapouillots », soudain une torpille, à peine placée dans l'engin, explose. Quatre hommes sont touchés. Deux déjà agonisent. Par surcroît, le feu a pris à leurs vêtements.
Aux cris, on est accouru, et, le premier de tous, **JACOTIN**, caporal-brancardier du 1er Bataillon. Et, comme l'un des deux tués a été projeté, par le souffle de l'explosion, au fond de l'abri à munitions où le feu de ses habits menace de gagner le tas de torpilles, sans écouter le Sous-lieutenant d'Artillerie qui lui crie »N'allez pas plus loin, vous allez sauter », **JACOTIN** se précipite dans l'abri, piétine les flammes, et, sans souci de ce qui tombe autour de lui, organise avec les brancardiers **BLAND** et **CIZABUIRE**, le transport des quatre victimes.

Sous la fatigue. — Au 51, on a encore une manière de « tenir », celle que lui demandait le Général **SARRADE**, après avoir réclamé le travail de « taupes » : marcher.
Le 51 marche, à fond.

C'est sa façon, à lui, de donner l'effort total de ses muscles, comme le donnent ses plus jeunes camarades dans la furie de quelques jours ou de quelques semaines d'assaut. Ils s'en vont ensuite, les vaillants de Verdun ou du Chemin des Dames. Ils reviendront plus tard, pour d'autres Verdun, d'autres Chemin des Dames. Lui, le 51, il a pris racine et il « marche » toujours... sans bouger.
Depuis ce 12 novembre 1915 qu'il a rejoint le front, les hommes du 51 ont connu des arrêts dans leur faction à la tranchée ; à deux ou trois exceptions près, de 10 à 15 jours chacune, jamais ils n'ont quitté les abords mêmes de la tranchée. Ils lui sont restés attachés au moins par quelque travail de terrassement. Toujours dans son voisinage, il semble qu'ils ne peuvent se passer de leur présence. Au moindre signe ils accourent.
Alors, quand ils remontent des baraquements de la réserve de sous-secteurs ou du village de la réserve de secteur, l'accoutumance n'est pas rompue — elle reprend, ayant à peine changé.
Le rigoureux hiver de Place Mandray 1914 – 1915, avec ses 20° degrés de froid, ceux de 1915 – 16 et 1916 -17 au Spitzemberg, à la Costel, à Graingoutte, à Charémont, a trouvé les sentinelles immobiles aux Postes de guetteurs, faisant leur quatre ou cinq heures de faction chaque nuit. Dans le froid qui les raidit, elles sont là.
Ils sont là, Commandants de Compagnies, Chefs de section, courbés sous la rude tâche de la tranchée, dans leur dévouement obscur, sans arrêt.
Chaque Bataillon a fait ainsi, tenant la ligne deux mois et demi, trois mois, sans la passer à un Bataillon de relève, qui l'en soulagera une semaine ou deux. Et puis le bataillon remonte.
Son fusil et ses grenades, l'homme les laisse pour prendre la pioche. Y a-t-il autre chose au monde ? Il ne sait plus. Il ne connaît désormais que ces deux gestes qu'il alterne depuis trois ans bientôt.
Ceci et cela, toujours.
C'est ainsi qu'ils « marchent » ceux du 51.
Leur courage, c'est de durer.
Leur victoire est là : **ils tiennent**.

Ils mordent. — Le 19 février 1916, vers trois heures du matin, les soldats **CHEVRIER** et **BOILEAU**, de la 3e Compagnie, vont relever une sentinelle dans une tranchée de **Spitzemberg**. Il fait nuit moire dans cette tranchée où ils se suivent à tâtons, à trente mètres l'un de l'autre. Les yeux encore pleins du sommeil fiévreux de la cagna voient mal, et le corps de ces territoriaux aux longues fatigues est comme engainé de froid. A un tournant deux Allemands bondissent sur **CHEVRIER**. Mais, un territorial, ça se défend, eût-il la mine tranquille et douce de **CHEVRIER**. Les voilà qui roulent au fond de la tranchée. Les Allemands pourtant se dégagent des mains du Français, qui s'accroche à eux. A deux contre un : belle victoire, le premier le met en joue, le second lui appuie un couteau sous la gorge et crie : « Si tu ne bouges pas, on ne te fera pas de mal ; viens avec nous. Si tu bouges tu es mort. » Il sait le français, cet Allemand. Pour toute réponse, un bond de **CHEVRIER** qui, d'un coup de dent lui mord la main si cruellement qu'il arrache un morceau de la chair. Cela a duré quelques secondes, le temps que **BOILEAU** survienne, une lampe électrique à la main. Un coup de feu, deux ombres qui franchissent le parapet : plus rien. Les Allemands ont fui emportant le fusil de **CHEVRIER** et laissant un des leurs.

Et cette histoire vraie est tout un symbole : les territoriaux du 51 savent mordre leur ennemi jusqu'au sang.

Sentinelles, patrouilleurs, hardis volontaires des coups de main : voici trois ans qu'ils tiennent

l'Allemand à distance de leurs créneaux, l'éventent dans les broussailles en avant des lignes où il rôde, et vont le forcer, telle la bête mauvaise dans sa bauge — jusque dans ses tranchées et ses abris. Combien sont-ils ? Les deux cents et quelques citations à l'Ordre du Régiment, de la Brigade ou de la Division, ne les donnent pas tous. Bien des dévouements attendent encore l'occasion heureuse, le succès qui signale et fait sanctionner la longue suite des gestes héroïques et cachés.

En sentinelle. — Le 27 septembre 1915, **WALFREDIN** et **DIDIER**, de la 9e Compagnie, étant en sentinelle dans une ferme isolée, et entendant venir une patrouille ennemie crient : « Aux Armes », se portent en avant et sont, le premier blessé, le second tué, par des grenades que lancent les agresseurs en se retirant (Ordre du Régiment n° 81).

Le 27 juillet 1916, le caporal **SIRODOT**, de la 11e Compagnie, « remplaçant volontairement un camarade dans un poste exposé, repousse à coups de fusil et de grenade une tentative de surprise d'une patrouille ennemie. » (Ordre du Régiment n° 131).

Pendant la nuit du 22 au 23 septembre 1916, **MORAND**, de la 4e Compagnie, en se rendant à son poste de sentinelle, est assailli par une patrouille ennemie qui tente de l'enlever. Il se débat avec fureur, alerte le poste voisin et contraint les assaillants à s'enfuir, non sans que l'un d'eux lui ait laissé pour souvenir son couteau en pleine poitrine. Souvenir, en effet, car **MORAND** se porte fort bien aujourd'hui, et le Colonel lui a fait cadeau du couteau après avoir fait graver sur la lame la date à laquelle ce brave a « mordu » l'Allemand. (Ordre du Régiment n° 143).

GARRIGUE, de la 4e Compagnie, tout chétif et malade, en février 1917, voit soudain un Allemand sauter dans la tranchée et s'avancer vers lui. N'est-ce que cela ? Tranquille, le Français regarde l'Allemand, le couche en joue et l'abat. (Ordre de la 257e Brigade n°54).

Le Chef aussi veille. Au Palon, le 24 février 1917, un peu avant une heure du matin, une mitrailleuse allemande tire, toutes les cinq minutes, sur deux points de la tranchée. Le Sous-lieutenant **BERBETH**, de la 9e Compagnie, sort aussitôt de son abri, interroge les sentinelles : rien de suspect. Il poursuit son inspection. Les rafales continuent d'encadrer la portion de tranchées qu'il visite. Il a à peine mis le pied sur la banquette de tir pour regarder par-dessus le parapet, qu'une flamme jaillit en face de lui à deux mètres — le coup l'a manqué. Pendant qu'il crie : « Aux armes, les Boches », il voit se dresser un individu vêtu et coiffé de blanc. Un bond en arrière. Mais deux autres ennemis surgissent, à droite et à gauche, et font feu. Encore manqué ; par malheur, il bute sur une pierre, glisse dans la neige durcie. Le temps de se relever et de se jeter en avant, de nouveaux coups de feu l'encadrent, des grenades « tortues » éclatent. Il sent une brûlure à l'épaule. Mais déjà le caporal **LÉON**, les soldats **MARET**, **VIEILLARD**, **RENEVRET** accourent. Tout cela n'a duré qu'une dizaine de secondes. L'ennemi a disparu. La patrouille du sergent **CARBONI**, qui s'élance derrière lui, ne peut que relever sur la neige les traces de six hommes. Dans la tranchée, le Sous-lieutenant ramasse huit douilles de cartouches... et un gourdin qui le console de la disparition de sa canne. Le Commandant **ROUSSELLE** pouvait écrire dans son rapport : « La vigilance et l'énergie de cet Officier ont, sans aucun doute, sauvé la vie des hommes du poste C.9, et peut-être écarté de grands malheurs ». Et le Général **BULOT**, Commandant la 82e Brigade, ajoutait : « Brillant Officier, à citer à l'Ordre du Régiment ».

En patrouille. — Qui donc s'obstine à ne voir dans les territoriaux que d'imposants et placides G. V. C. ? Tout au plus, d'immobiles gardiens de tranchées ?
La nuit venue ou en plein jour, car ils ont de ces coquetteries au 51e, les voici qui franchissent le parapet, silencieux et glissant au travers les fils de fer hérissés, les chevaux de frises, les broussailles.

BUISSON Louis, 1re Compagnie. — Petit, voûté, avec sa figure de vieux qui grimace su drôlement quand il plisse les yeux et esquisse des gestes gamins. Courbé en deux, il a disparu avant qu'on ait eu le temps de le suivre. Et il guette. Un asthme méchant tourmente ses poumons : **BUISSON** bougonne contre sa misère, s'arrête, repart. Quand il revient, on n'a rien entendu, il a vraiment le secret du pas feutré ; il a vu ce qu'il voulait voir, repéré la piste de la patrouille allemande, compté les chevaux de frise. Rien n'a échappé à son œil malin, qui rit d'avance à la pensée du bon coup qu'on pourra exécuter bientôt — Cinq citations. Il a été de toutes les affaires.

Son camarade **CATELLA**, 1re Compagnie, grand, sec, tournant la tête sans cesse tout en vous causant, comme un trappeur toujours en éveil ; les yeux largement ouverts, un visage pâle et froid, qui ne livre pas son émotion. Lui, s'en va tout droit, les mouvements brusques, sans hâte pourtant, parlant tout haut presque, de sa voix rauque ; il est l'audace sans précaution et qui s'ignore. C'est lui qui s'est fait tatouer sur la jambe : « Marche ou crève ». Il est tout entier dans cette résolution farouche. Quatre citations, la Médaille militaire et une grave blessure.

PRIMARD, de la 4e Compagnie, l'inséparable des deux autres, qui a rendu son brassard de brancardier pour « travailler » à sa guise. Différents d'eux, avec sa figure régulière et mâle, avec une note d'équilibre physique et moral dont il donne de suite l'impression. Méticuleux dans le soin de ses effets, de ses armes, il apporte le même souci de l'ordre, de la netteté, dans la préparation de ses sorties : Aucun détail n'est négligé ; toutes les hypothèses sont envisagées par le menu. Et alors, une fois parti, un calme que rien ne démonte ; l'ingéniosité qu'aucun imprévu ne trouve en défaut. Tout cela sur une idée de fond, d'une probité absolue : « Je suis soldat, je donnerai mon maximum de soldat ». Il est celui auquel ses camarades font toujours appel. On n'entreprend rien sans « avoir vu **PRIMARD** ». Après on marche. Sa présence est une garantie de succès. Son Colonel, quand il a besoin de quelqu'un, dit : « Envoyez moi donc **PRIMARD** ». Il est le patrouilleur-type. Et il est enfin ce modèle : Le territorial qui adore sa femme et ses deux grandes fillettes.... et ne se plaint jamais du devoir qui le retient loin d'elles. — Une blessure, quatre citations.

Tel ce trio, non pour exclure les autres, mais pour mieux fixer les traits épars qui sont, avec des nuances, toujours avec une qualité de décision et de courage, ceux des patrouilleurs du 51e.
Qu'on en juge :

DURET, Caporal, 10e Compagnie, le 27 mai 1915 « ayant pris le commandement d'une patrouille composée de volontaires, a poussé jusqu'à 1500 mètres en avant de nos lignes pour arracher une pancarte injurieuse plantée par les Allemands : est arrivé au contact de l'ennemi et a été blessé aux deux bras en épaulant pour faire feu. (Ordre de la 82e Brigade n°10).

HUGON, 5e Compagnie, le 19 décembre 1915, va reconnaître en avant de nos lignes une ferme où l'on soupçonne la présence de l'ennemi. Une faible lueur filtre au ras du sol, au travers de pierres qui masquent un créneau. En approchant, **HUGON** aperçoit le canon d'un fusil qui dépasse les pierres.

Il le saisit et tire à lui. L'Allemand résiste, crie, jette l'alarme dans le poste. **HUGON** tire toujours, finit par arracher l'arme, entraînant les pierres du créneau et s'en revient avec son trophée. (Ordre du Régiment n° 93).

BERGERON, Sergent, 8e Compagnie « a exécuté (avec deux soldats, **MARIE** et **AUER**) une série de patrouilles audacieuses conduites avec adresse et sang-froid, et qui ont eu pour résultat, le 20 décembre 1915, de surprendre et d'abattre plusieurs ennemis » (Ordre de la 82e Brigade n° 29).

L'Adjudant **VIDONNE**, les soldats **CUGNOT**, **HESMES**, **DEGRENANT**, **BOISSIER**, de la 12e Compagnie, dans la soirée du 24 février 1916, gagnent les défenses allemandes, en enlèvent, sur une centaine de mètres, 24 chevaux de frise et les rapportent dans nos lignes. (Ordre de la 82e Brigade n° 6 et du Régiment n° 168).
Toute une écurie. Et l'on sait du reste si un cheval de frise se conduit aisément. Le goût de la bonne farce à jouer à l'Allemand se joint ainsi à leur courage.

De la gaité ; du sang aussi...

Du caporal **BOUVAIST** (8e Compagnie), tué le matin du 9 juin 1915, au caporal **FAYON** (3e Compagnie), tombé la nuit du 18 juin 1917, la liste est déjà longue des patrouilleurs victimes de leur audace.

BOUVAIST a donné son nom à un blockhaus de la Costel, d'où sont partis bien des patrouilleurs ou les groupes des coups de main. **FAYON** a laissé dans le souvenir de ses camarades l'image « du patrouilleur rêvé » comme dit l'un d'eux, du garçon à cran.
« Mon pauvre vieux, disait-il à **CATELLA**, que ce soit à la Costel, à Graingoutte ou ailleurs, c'est ici qu'on nous enterrera ». Et cette perspective le laissait indifférent. La résolution de « cogner » primait tout chez lui. Rien ne donne mieux l'idée de ce caractère que l'aventure d'une nuit de mai 1917.

C'est en avant des lignes, dans la région du Poste des « Pieds gelés », « un sale endroit pour patrouiller », déclare avec une grimace **PRIMARD**, qui s'y connaît. Ils sont là, **FAYON**, **BURGY** (de la 10e Compagnie), **CATELLA** (de la 1re Compagnie), **PERONNET** (6e Compagnie), **VALDENAIRE** et **PRIMARD** (4e Compagnie). A un moment, un geste de **FAYON** les arrête, tandis que sa voix lente et gouailleuse formule : « Enfants, par là nous allons droit chez les Boches ». De fait, ils ne savent plus trop où ils sont. Hésitation, conciliabule. **BURGY** déclare tout net : « Eh bien, non ! par là, c'est chez nous ». « C'est mon avis aussi » opine **CATELLA** ; et **PRIMARD** de conclure « Écoute, puisqu'ils disent que c'est chez nous, allons-y, on verra bien ? Si c'est les Boches, on va rigoler. » « Mais... ils sont tous d'accord, goguenarde **FAYON**. Je vous dis que c'est chez les Boches. Non ? c'est comme çà ? Eh bien, allons-y, on va rire ». Et le voilà parti. Un grillage, **PRIMARD** le soulève. Du coup, « nous étions bons, raconte-t-il, je le connaissais, c'était le nôtre ». Mais **FAYON** s'obstinait, et suivait tranquille : « C'est ça ! le v'la dans le grillage ! on va rire, on va rire ! » Les amis s'engagent dans les réseaux ; toujours persuadé qu'il est chez l'ennemi, **FAYON** répète : « Oui, oui ; tout à l'heure : pan, pan, pan ! on va rire ! » Quand ils ont sauté dans un boyau, **PRIMARD** se retourne vers lui et, faisant le salut militaire « Monsieur **FAYON**, nous sommes arrivés ». Alors seulement **FAYON** se rendit compte, non sans dépit ! « Je connaissais pourtant bien l'endroit, murmura-t-il. Il était vexé dans son amour-propre de patrouilleur

d'avoir pu se tromper mais, pas un seul instant, la conviction qu'il allait, par la faute de ses camarades, au-devant d'une mauvaise affaire, n'avait fait battre son cœur plus vite.

Et voici bien encore leur décision et leur audace, à nos patrouilleurs du 51e. Le 23 juillet 1917, vers 8 heures du soir, un avion paraît au-dessus de Lusse, très bas, visiblement désemparé. Le jour commence à peine de s'éteindre. On voit nettement les ailes noires de l'appareil raser la ligne du Camp Romain. Mitrailleuses et canons allemands font rage. Encore un bond et l'avion vient capoter au milieu des prés de la Fave, à même distance des lignes ennemies et des nôtres. Un homme en sort, s'arrête. Il paraît hésiter ; ou amis ? ou ennemis ? Cependant les 77 ont vite approché le point de chute de l'avion. Stupéfaction de l'aviateur : il eut à peine le temps de s'interroger sur le parti à prendre qu'une silhouette se dresse près du réseau voisin qui barre la vallée, et qu'une voix française lui crie : « Amène-toi ». Un instant après, il est cueilli par celui qui l'appelait. C'est le patrouilleur **VALDENAIRE** et ses camarades, **MICHEL**, **ROUGEON** et **MIQUEL**, de la 1re Compagnie. Dès qu'ils ont vu piquer l'avion, sans attendre d'ordres, ils ont franchi nos lignes, parcouru à découvert 500 mètres de prairie et sont arrivés à point pour recevoir le pilote perdu. Celui-ci, le caporal **LAAGE**, après avoir accompli une mission de bombardement, avait vu subitement son moteur refuser de fonctionner et, pendant que les obus allemands le poursuivaient, avait parcouru 35 kilomètres, en vol plané, sans autre accident... qu'un éclat d'obus traversant le plancher de la carlingue et lui passant entre les genoux en arrachant son pantalon. Son émotion n'était pas feinte quand, après avoir couru avec ses sauveurs, au milieu des 77, il rentrait chez nous en leur disant : « Vous êtes de chics types ».

Coups de main. — avec de tels hommes, le 51 a pu porter à l'ennemi des coups qui lui furent sensibles.
Le 1er février 1916, le Capitaine **DESSEIN**, Commandant la 4e Compagnie, inaugure cette nouvelle manière. Nul n'est mieux désigné pour de pareilles entreprises que ce chef « volontaire sur le front depuis le début de la guerre, toujours au milieu de ses hommes, dès qu'il peut y avoir du danger ». (Ordre de la 41e Division n° 13). « Officier très énergique et donnant toujours l'exemple » (Note du Général **BULOT** appuyant la proposition de citation), et qu'on voit parcourir sa tranchée, sous les bombardements, avec un calme inouï. Accompagné du sergent **JOHANNY**, du caporal **BERTHOD**, des soldats **PRIMARD** et **FEBVRE**, de sa Compagnie, du soldat **BUISSON**, de la 1re, après deux tentatives arrêtées par le feu des mitrailleuses, il prend, une troisième fois, la tête de sa patrouille, rampe jusqu'aux premières maisons de Frapelle et inspecte les défenses ennemies que notre artillerie vient d'arroser pendant quatre heures de temps.
C'est sur ce terrain ainsi reconnu que s'opère le coup de main du 14 mars, dont l'objectif est de détruire un blockhaus de la défense de Frapelle et d'en ramener la garnison.
L'opération, « préparée par les judicieuses dispositions du Capitaine **MARCHAND**, Commandant la 6e Compagnie. » (Ordre de la 41e Division n° 29) est conduite par le Sous-lieutenant **LACHAUD**, à la tête d'un groupe du 133e et du 51e (**MONTELLE**, **CATELLA**, **FAYON**, **MEUNIER**, **BUISSON**, **PRIMARD**, l'Adjudant **JOHANNY**). « Ce n'est pas le moment de les lâcher » disaient **BUISSON** et **MONIN** en les voyant partir. Et ils les suivaient spontanément. Le groupe bondit hors de la tranchée, traverse le blockhaus entièrement bouleversé, fouille les deux premières maisons de Frapelle (pendant que l'Adjudant **BERTHET**, du 153e, pénètre dans le village et s'empare d'une sentinelle), ramasse 15 prisonniers du 9e Hussards (toute l'escouade, y compris son sous-officier), et rentre poursuivi par le feu des mitrailleuses. L'affaire a duré à peine un quart

d'heure, et s'achève par un tir de barrage allemand des plus violents entre la Croix de Frapelle et la Chapelle Sainte-Claire.
Le 17 novembre, après une active préparation d'artillerie et de minutieuses reconnaissances où les habituels patrouilleurs du 51e servent de guides, le Sous-lieutenant **ALPINI**, avec ses hommes du 227e, les Chasseurs d'Afrique et huit de nos camarades des 1re, 2e et 4e Compagnies (**MONTEL**, **CATELLA**, **NOGUÈS**, **GIROUD**, **BOISSEAU**, **LAFIN**, **PRIMARD** et **BUISSON**) pénètre dans la tranchée allemande en face de la Costel, détruit les abris, anéantit une partie de la garnison qui les occupe, et ramène 13 prisonniers du 30e d'Infanterie active.

Au même endroit, nouvelle irruption chez l'ennemi, le 22 décembre. Des volontaires du 14e Bataillon de Chasseurs et 8 volontaires des 1re, 5e, 6e et 10e Compagnies du 51e (Sergent **ROUSSEY**, caporal **GARNIER**, soldats **CATELLA**, **BUISSON**, **BURGY**, **PERONNET**, **FOURNIER** et **DOZ**) entraînés par la belle décision du Sous-lieutenant **LABRUNIE**, Officier-adjoint au Commandant du 2e Bataillon, abattent une dizaine d'ennemis et ramènent un prisonnier du 359e d'Infanterie.

Le 6 février, nouveau coup de main en face de la Costel. L'ennemi, instruit par les précédentes expériences, a évacué le saillant bombardé pour se replier sur sa deuxième ligne. Mais tranchées, abris et boyaux sont complètement démolis.

Ainsi, il cède, l'Allemand ; il avoue que, s'il n'a à faire qu'à des territoriaux, le mieux est encore de les attendre sur sa deuxième ligne, ou bien il se venge à la sourdine.

Le 28 février, il enlève une sentinelle au 115e Territorial qui tient les tranchées du Spitzemberg.
Le Lieutenant-colonel **de LAMIRAULT**, qui commande, avec son régiment, l'ensemble du secteur, n'entend pas qu'on s'en prenne impunément à ceux qui, pour un moment, font partie de sa famille militaire. Dans la soirée, ordre de venger la sentinelle du Spitzemberg. C'est simple ; demain, au petit jour, l'artillerie fera un tir de barrage. Un quart d'heure, un groupe du 115e sautera en face du Spitzemberg, un groupe du 51e opérera en face de la Costel. Mais... les défenses de l'ennemi qu'aucun tir préparatoire n'aura défoncées ? — A cela près.
Dix heures du soir. Une nuit d'encre. Une demi-douzaine de patrouilleurs du 51e qu'on vient de cueillir et, à gauche, attendent à la Croix de Charémont : Sergent **ROUSSEY**, Sergent **FARGETTON**, soldats **PRIMARD**, **VALDENAIRE** (4e Compagnie), **NOGUÈS**, **BOISSEAU** (2e Compagnie). Ils ignorent même le motif qui les a fait arracher à leur cagna. Allongés dans les coins, roulés dans une couverture, ils dorment.
Minuit : Le Sous-lieutenant **d'ARFEUILLE** qui dirigera l'affaire arrive. Un plan déplié ; quelques coups de crayon : « Vous voyez, hein ? C'est là » — Pas de temps à perdre. Les voilà qui grimpent les pentes vers la Costel, s'engagent dans les boyaux. Vite, pendant que le groupe sommeille vaguement dans un abri, le Lieutenant avec le Sergent **ROUSSEY** et **PRIMARD** travaillent ferme. Ils pratiquent le passage dans notre réseau, prennent des points de repère, autant qu'il est possible dans cette nuit d'un noir absolu.
A peine ils ont terminé, le premier 75 passe en sifflant sur la tranchée. « Tout le monde est là ? Allons-y ». Élégant toujours, net, avec cette jolie crânerie qui est sienne, le Sous-lieutenant **D'ARFEUILLE** escalade le parapet. Quelques secondes... ils ont disparu.
Et ce fut une belle randonnée à travers broussailles, barbelés, défenses en dents de scie, dans le vacarme des 75, mêlé à celui de l'artillerie allemande vite éveillée et qui tape furieusement. Vingt,

vingt-cinq minutes.... le groupe reparaît, traversant le tir d'un fusil mitrailleur. La vareuse de l'Officier est déchirée, ses mains saignent, mais tout le monde est rentré. Ils ont trouvé les postes ennemis évacués.
A 5 heures 50, tout est fini de cette équipée que leur habitude de vieux patrouilleurs a trouvée plus dure, par ses conditions, que tout autre des précédentes, mais qui donne mieux encore « leur manière ».
Et s'ils ont le regret de n'avoir pas trouvé un ennemi sous leurs mains, « les territoriaux ont eu au moins la satisfaction de montrer aux Allemands qu'ils étaient prompts à la riposte ». (Rapport du Lieutenant-colonel **de LAMIRAULT**).

La série continue : 15 mars, 22 mars, nouvelles sorties en face de Graingoutte.
Quatre coups de main en deux mois, dont trois pour le seul mois de mars 1917 : les territoriaux connaissent vraiment la « manière forte ».

Le Sous-lieutenant **LACHAUD** du 133e, le chef alerte, d'une si froide bravoure, qui avait conduit le groupe de Frapelle, n'avait-il pas le droit d'écrire à **PRIMARD** peu de jours après le 14 mars 1916 : « Quelle impression j'ai emportée des territoriaux ? Épatante ! Vous faites de chics soldats. Je vous souhaite des jambes et des poumons comme vous avez du cœur et du poil ! Vous serez de fameux troupiers ».

Et ils savent mourir. — Il faut peu de mots pour le dire. On risquerait, à trop se répandre en discours autour de ces braves qui meurent, de diminuer le respect douloureux qu'inspire leur fin.
Leurs mots, à eux, seuls ont le droit d'être entendus pour la beauté simple et farouche qu'ils renferment, dans leur héroïsme dénué de toute convention.

Ainsi, le Sous-lieutenant **OLIVIER**, de la 4e Compagnie, « tombé mortellement frappé en dirigeant la pose de fils de fer en avant des tranchées, le 16 septembre 1915, ramené dans nos lignes, a dit à son Capitaine : « Ils m'ont brisé les reins, mais il faut que les Officiers donnent l'exemple. » (Ordre de la 7e Armée n° 71).

Ainsi, **BROYER**, de la 2e Compagnie, « patrouilleur volontaire d'une rare énergie, a été grièvement blessé le 12 décembre 1915 au cours d'une reconnaissance de nuit poussée à proximité des lignes allemandes » (Ordre du Régiment n° 90) et à dit à son Capitaine, tandis qu'on le transportait : « Mon Capitaine, je crois que j'ai fait mon devoir. Ah ! les brigands, ils m'ont touché » (Rapport du Capitaine **TUPIN**, Commandant la 2e Compagnie).

Ainsi Joseph **MICHEL**, de la 5e Compagnie. Blessé grièvement le 31 juillet 1916, par un obus qui tue quatre de ses camarades à côté de lui et en mutile quatre autres, il est transporté dans une maison de Lesseux. Avant même d'être pansé, il s'inquiète de savoir s'il y a un aumônier. L'infirmier **VALTON**, qui s'occupe des autres blessés, se présente. **MICHEL**, de manifester sa joie d'avoir un prêtre : « Je n'avais demandé que cette grâce-là avant de mourir ; je l'ai, je suis content ». Et comme me prêtre essaie de lui donner espoir, il l'interrompt : « Non, je suis perdu ; mais peu importe, c'est pour la France. » Transporté à Saint-Dié, il y mourait quelques jours après.

Ainsi **FAYON**, de la 3e Compagnie. « Caporal d'un dévouement, d'une énergie et d'un sang-froid

remarquables ; éclaireur volontaire, a exécuté depuis 1915 des séries de patrouilles dangereuses jusqu'aux lignes ennemies ; le 18 juin 1917, ayant pris la tête d'une reconnaissance, a rencontré une patrouille ennemie et est tombé mortellement atteint d'un coup de feu et de deux coups de baïonnette. » (Ordre de la 12e Division n° 239). L'Allemand sur lequel il venait de tomber à l'improviste le voyant s'arrêter, lui avait dit : « As-tu peur ? Avance. » — « M.... » lui répond **FAYON** qui fait un pas vers lui et reçoit dans le ventre la décharge qui l'abat.

Et les autres..., les quelque trois cents camarades qui ont versé leur sang pour la Patrie ; ceux qui dorment près de la Ferme du Capitaine au Rossberg, au Violu, à Québrux et à la Cude, ceux des cimetières de la côte 607, de Lesseux, de Combrimont, et de Remeneix, de la Chapelle Sainte-Claire, (1) de la Costel, de Graingoutte, du Plateau et du Collet du Spitzemberg, d'Hermanpaire, de Saint-Jean-d'Ormont et de Saint-Dié : — ceux qui, paris du front avec une blessure douloureuse, ne se sont levés du lit d'hôpital que pour y retomber bientôt et mourir en de lentes agonies, — tous étaient dignes de ceux là (2).

IV. — LA DERNIÈRE ÉTAPE

Et ce fut ainsi pendant encore de longs mois.
Tenir, tenir, tenir....
L'auras-tu assez décliné ce verbe terrible de la Grande Guerre, mon vieux 51 !
Mourir n'était presque rien : Combien de nous l'ont souhaité ! Mais, la longueur des jours dans les sombres sapins et la morne besogne de terrassier et de guetteur qu'il te fallait sans fin, sans fin, recommencer ! Les rares repos aux mauvais cantonnements... et les relèves où l'on pense crever à chaque pas sous le sac qui écrase, — ce supplice dont il fallait payer le bénéfice médiocre d'une semaine ou deux un peu moins près du teuton.
Lui, le teuton, à mesure qu'il se sentait perdu davantage, s'acharnait rageur. De ses tranchées face à l'Ormont, il avait crié aux nôtres, le 13 novembre 1917 : « Dans quinze jours, vous chez vous, nous chez nous... »
Y croyait-il ? Son hypocrisie est si profonde.
Et il redoublait ses coups.

1918. — 1er février — Violent tir de barrage.
2 février, tir intermittent.

(1) — Il y avait trois tombes au cimetière militaire de la Chapelle Sainte-Claire quand le 51e est venu occuper le secteur. A la date du 1er septembre 1917, ce cimetière contenait 50 tombes de soldats du 51.

(2) — A date du 11 novembre 1918, le 51e comptait plus de 130 tués et environ 550 blessés. Parmi ces derniers, 100 au moins sont morts des suites de leurs blessures, auxquels il convient d'ajouter 74 hommes décédés en service commandé au dépôt, dans les services divers (G. V. C., etc..) et en captivité ; ce qui porte le chiffre des pertes du Régiment à plus de 300.

12 – 19 février, presque tous les jours, tirs sur le col de Robache et la route de Saint-Jean-d'Ormont.
23 février, 5 heures ; formidable tir de 150 et « minen », de 240, du Spitzemberg à la Colstel. L'ennemi pénètre dans le Bénitier, qui a été évacué selon la consigne, et se retire penaud. (Le Lieutenant **MARÉCHAL** (C.-M. 2) qui a soutenu l'attaque, reçoit la Croix de Guerre).
26 février, 1er et 2 mars ; Grande activité de l'artillerie allemande.
3 mars, 2000 obus, dont le plus grand nombre sur le Spitzemberg et la Costel. De 9 heures 1/2 à midi, bombardement de la Croix de Charémont.
4 mars, même séance de 3 à 5 heures.
6 mars, violent bombardement sur Hermanpaire, de 15 heures jusqu'à minuit.
8 mars, vers 9 heures, bombardement du P. C. du Colonel ; un obus incendiaire met le feu aux Bureaux.
9 mars, dans l'après-midi « tir intense habituel ».
10 mars, l'artillerie allemande reste active. Encore le Spitzemberg pour but.
(Le 11, les Capitaines **ROUSSEY** (7e Compagnie) et **MÉRAND** (6e Compagnie) reçoivent la Croix de Guerre pour leur attitude pendant les récents bombardements du Spitzemberg).
12 mars, un soldat allemand fait prisonnier près de Lusse révèle que l'ennemi prépare une grosse action dans la région.
13 mars, bombardement sur Hermanpaire.
14 mars, violent tir allemand.
Et ainsi de suite : dernier hoquet du soudard germain.
Ici, comme ailleurs, il veut donner le change. Le 4 avril, il se jette sur le Spitzemberg au petit jour ; les vieux du 51 tiennent bon. Tout à l'honneur de la 1re Compagnie de mitrailleuses ce matin du 4 avril : le sergent **DOUCHE**, le tireur **JAUBERT** sont blessés aux deux jambes. Avec eux, le Capitaine **LEBERT** (2e Compagnie), les Lieutenants **PATIN** et **AUBRY**, sont cités pour avoir organisé et dirigé la défense.
Le 25 avril, nouveau coup de main à Charémont cette fois : 60 ennemis se jettent sur un poste de 12 hommes ; ils laissent deux morts sur le terrain.
Le 24 mai, en plein jour, le Capitaine **BAER**, l'Adjudant **ROUSSELOT** et le soldat **DURAND**, de la 1re Compagnie, sont assaillis par une patrouille dans la tranchée vers Olivier. Le Capitaine est sérieusement blessé, **DURAND** frappé à mort.
Deux jours après, le 26, à 5 heures, coup de main sur la Costel. L'ennemi blesse la sentinelle, le soldat **BORNET** (2e Compagnie), le saisit au collet et s'en servant comme d'un bouclier tire sur le poste accouru. Le Caporal **GAUDILLAT**, Chef de poste, est tué ; l'ennemi est contraint de se retirer sans emmener de prisonniers.
Le 1er juin, à 1 heure 30, tentative sur le poste que commande l'Adjudant NOGUÈS, l'Allemand est repoussé à coups de grenades.
Le 17, encore au milieu de la nuit, coup de main sur les pentes du Bénitier avec tir d'encagement et d'aveuglement sur Olivier. L'ennemi ne peut aborder le groupe de combat défendu par le sergent **POUSSIÈRE** (10e Compagnie). Le Médecin-Major **VEAUDELLE** et l'Infirmier **VALTON**, Aumônier du 2e Bataillon traversent les barrages pour aller au secours de quatre blessés.

Ainsi continuait-il de tenir, le vieux Régiment. Affaibli par le prélèvement, le 30 janvier, de 444 hommes, 122 gradés et 13 Officiers des classes 1898 et 1899, versés dans l'active ; le lendemain, de 14 gradés et 33 hommes envoyés aux Compagnies de mitrailleuses de position ; le 8 février, de 14 gradés et 132 hommes, passés au 144e R. I. T. : — fourbus de fatigue — ce n'est qu'au 18 mars qu'on le relève pour le compléter et, dès le 23, le 1er Bataillon remonte en ligne ; il tient quand

même.
Le Colonel **de LAMIRAULT**, en disant adieu à ceux de ses hommes qui, le 30 janvier, se séparaient, le cœur gros, des camarades de trois années de campagne, avait le droit de déclarer : « … Les classes 1898 et 1899 quittent le Régiment ; elles vont donner à l'active l'appoint de leur expérience et de leur endurance.

« Soldats du 51e Territorial, soldats du Devoir, guetteurs attentifs, patients travailleurs, audacieux patrouilleurs, qui avez mordu le Boche et voulez en mordre encore, vous montrerez les chevrons de votre manche.
« Aux jeunes, vous apprendrez à tenir... »
(Décision du 28 janvier 1918).

Les « jeunes » auront souri.....

Oui, j'entends bien le canon de Montdidier, d'Orvilliers, de Villers-Cotterêts, de la seconde Marne. Mais, ô mes vieux camarades du 51, si vos muscles étaient moins souples que ceux des vaillants auxquels on jugeait d'ailleurs utile de vous donner en aide, est-ce que vos cœurs n'avaient pas donné, à en éclater, tout leur effort, un effort surhumain ?
Et si tenir c'était gagner la guerre, comme on n'avait cessé de nous le répéter, vous l'avez bien gagnée, vous.
Mais le 51e, ayant gagné la guerre, n'en devait pas voir la fin.
Dans ce mois de juin 1918, où il repoussait l'ennemi à coups de grenades sur les pentes de la Costel, il mourut.
Ce ne fut pas l'Allemand qui le tua...
Pourrais-je sans tristesse dire cette mort ?
La fortune est femme : elle aime la jeunesse et l'élégance. Nous étions vieux — est-ce notre faute ? Notre démarche, je le confesse, manquait de grâce : mais elle était si dure, notre besogne de manieurs de terre... Nos vareuses étaient défraichies ? Oui, mais quels cœurs de braves gens battaient dessous ! Et il est vrai que nous négligions le nœud de cravate : c'est que, courbés jour et nuit par le rude métier, nous ne songions plus à nous parer devant des miroirs.

Erreur que tout cela. La jeune et fringante D. I. qui, un matin de mai 1918, s'en vint loger au secteur du 51e, souffrit dans son amour-propre de frayer avec ce compagnon aux allures si lourdes. Comment eut-elle deviné, ne les ayant jamais éprouvées, la sincérité de son dévouement à la tâche commune et la belle vertu de sa ténacité ?

Bref, à la date du 12 juin, une petite note du G. Q. G. qui disait : « Le 51e R. I. T. sera dissous. » Il aurait l'honneur de contribuer surtout au regroupement de la 117e Brigade Territoriale, qui s'était particulièrement bien comportée lors des récentes opérations.

Les petites phrases administratives ne sont pas tenues d'être très tendres. Spécialement en temps de guerre, il vaut mieux que les petites phrases n'aient pas de cœur, celle-ci ne manquait pas à la règle, voilà tout.
Pourquoi aurait-elle répété après le Général **SARRADE** que : « Le 51e R. I. T. était un corps en qui l'on pouvait avoir toute confiance... Un Régiment d'élite ? » Pourquoi l'aurait-elle félicité, avec le Général **de MAUD'HUY**, « de la belle réputation qu'il s'est acquise partout où il a été employé ? »

Avec Monsieur **PAINLEVÉ**, Ministre de la Guerre, d'être « un excellent instrument de guerre ? » Pourquoi eut-elle rappelé la « grande estime » qu'avait de lui le Général **de VILLARET** ? (1) .

La petite note répondait sans doute à d'autres considérations plus importantes. Elle fit son chemin sans se douter du sens qu'elle comportait et qui allait contrister de bons et braves soldats dont la conscience était nette de tout reproche.
Selon l'usage, elle descendit les degrés hiérarchiques. Au degré de la 7e Armée, elle s'amplifia d'un beau dispositif qui dépeçait le bonhomme 51 : Officiers, gradés, hommes, matériel, chevaux et mulets, rien, ni personne certes, n'était oublié pour resservir ailleurs. Allons les morceaux en étaient encore bons...
Au degré du 33e C. A. ce fut l'adjonction des feuilles de route : « Vous, mon garçon, à Bussang ; vous, à Gérardmer ; et vous, allez donc à Fraize.. à pied. »
Au degré de la Division, on ne lui dit rien, bien qu'elle se retrouvât en pays de connaissance, — son pays natal pourrait-on dire.
Arrivée au bas de l'escalier, elle rencontra un homme qui ne pensa pas être obligé d'avoir aussi peu de cœur qu'elle, et qui ajouta à l'adresse du serviteur congédié, le tout petit mot auquel personne n'avait encore pensé : « Merci ».
Et les vieux du 51e qui, le 28 juin, s'étaient regardés consternés en apprenant la chose, sentirent une larme rouler sur leurs moustaches à entendre l'adieu que leur adressait le Colonel COLIN, Commandant l'I. D. :

« Au moment où le 51e Régiment Territorial d'Infanterie, dissous, quitte le secteur des Vosges où il est resté quarante-quatre mois face à l'ennemi, sans défaillance, ni répit, le Colonel Commandant le secteur C. tient à exprimer à ce beau régiment le regret qu'il éprouve à se séparer de lui.
« Dans les tranchées, dont ils avaient perfectionné sans cesse l'organisation par un labeur acharné, les anciens du 51e faisaient bonne garde et le Colonel savait pouvoir compter sur eux en toutes circonstances.
« Il tient également à rendre hommage à leur énergique chef le Colonel **de LAMIRAULT** dont l'activité inlassable a stimulé et guidé les efforts de tous.
« Chefs et soldats vont continuer ailleurs leur tâche dans la grande lutte : à tous le Colonel Commandant le secteur souhaite une dernière fois bonne chance ».
(Ordre général n° 3 — Secteur C.)

A vous aussi, mon Colonel : « Merci ».

Dans la cour de la caserne Kellermann, à Saint-Dié, le 1er juillet, ceux du 51e silencieusement s'étreignirent les mains. Leur Colonel les regarda partir ; il songeait au bon travail qu'il avait obtenu d'eux sans relâche depuis trois ans...
Et les vieux gardiens du Spitzemberg, de la Costel et de Charémont, ceux qui, depuis novembre 1914 interdisaient à l'Allemand la rentrée à Saint-Dié, ceux que les habitants de cette ville appelaient affectueusement « leurs sauveurs » : Haut-Marnais, Francs-Comtois, Lyonnais se dispersèrent. (2)
Soit !

(1) — Voir appendice 1 — Jugements des Chefs qui ont employé le 51e.
(2) — Ils furent répartis entre les 43e, 79e, 80e, 83e, 84e, 89e et 90e R. I.T., les 1er, 3e, 6e, 7e Bataillons de Chasseurs, le 1er Bataillon de pionniers du 49e et le 1er Bataillon de pionniers du 56e.

De même que leurs camarades partis en janvier pour d'autres régiments, vont, dans l'offensive de juillet, aider à bousculer définitivement l'ennemi, (1) de même toujours courageux à la besogne, eux ils joindront leur effort à celui de leurs nouveaux compagnons.
Le drapeau du 51e n'en passera pas moins sous l'Arc de Triomphe au matin du 14 juillet 1919 (2) : il l'aura largement mérité.
Et, dans la victoire enfin venue, les vieux du 51 auront le droit de voir leur victoire, comme aussi bien, pour tant de souffrances vaillamment endurées, ils y trouveront leur récompense.

CONCLUSION

Telle fut l'œuvre du 51e Régiment Territorial d'Infanterie au cours de la Grande Guerre.

Ce n'est pas une histoire en coups de clairon, mais un chant grave, un peu rude.

Et si — devant les yeux des jeunes auxquels elle sera contée — la vision qui doit surgir n'est pas l'apothéose du « Rêve » de **DETAILLE** ; si c'est l'image qui accompagnait dans sa faction la sentinelle du Spitzemberg et berçait son sommeil : celle d'une femme et d'enfants attendant au foyer, celle du sillon délaissé où il faut faire lever les belles moissons de demain, qu'importe ! N'est-ce pas encore la vraie France qui passe ?

Ancestramil

(1) — Parmi ces « jeunes » des classes 1898 et 99, versés en janvier 1918 dans l'active, les anciens du 51e pleurent plusieurs chers camarades tués au cours des opérations de juillet à novembre : **Henri PERROT**, de Flagey ; **François CARDINAL**, de Bourg ; **MONGIN**, de Chameroy, tombés dans l'Aisne ; **JAILLOT** de Langres.

(2) — Il était porté par le Commandant **NOÉ** et accompagné par le Commandant **ROUSSELLE**. On a remarqué l'allure extrêmement jeune des « territoriaux » qui fermaient la garde d'honneur. Bah ! les vieux du 51e ne garderont pas rancune aux jeunes du 21e R. I., — ceux-ci sont un peu leurs neveux — d'avoir, pour une fois, trouvé glorieux d'arborer leurs écussons.

APPENDICES

JUGEMENTS QU'ONT PORTÉS SUR LE 51e TERRITORIAL LES CHEFS QUI L'ONT VU À L'ŒUVRE

Saint-Dié, le **12 février 1915**.

Le Général **SARRADE**, Commandant la 132e Brigade d'Infanterie,
à Monsieur le Lieutenant-colonel **de La GRANGE**,
Commandant le 51e Régiment Territorial d'Infanterie.

Mon cher Colonel,

J'ai l'honneur de vous adresse ci-joint la minute de l'avis dont j'ai fait suivre votre rapport sur le 51e.
Je veux espérer que vous aurez quelque joie à lire mon sentiment sur « les braves gens » que vous commandez.

==========

1°. — Avis du Général SARRADE, Commandant la 132e Brigade de Réserve.

Le présent rapport précise l'emploi qui a été fait du 51e Territorial.
J'ai eu le 3e Bataillon sous mes ordres, à partir du 11 novembre, pour effectuer des travaux d'organisation défensive dans le secteur Coinches – Tête de Béhouille – Col des Journaux, sur le territoire de la 66e D. I., dont le faisais partie à cette époque.
Le 3e Bataillon, sous les ordres du Commandant **ROUSSELLE**, m'a donné satisfaction.

Les Compagnies appelées le 27 novembre au Pré de Raves et au Rossberg ont relevé dans les tranchées de la crête frontière deux Compagnies du 30e Bataillon de Chasseurs. Ces deux Compagnies se sont fort bien tirées d'affaire.
Lorsque, dans la première quinzaine de décembre, le Commandant a procédé à la relève des troupes qui avaient été engagées dans l'opération contre la Tête de Faux, deux autres Compagnies ont occupé, le 15 décembre, le Col de Iuspach et le Col du Bonhomme. Ces deux Compagnies s'y sont parfaitement comportées.

J'ai eu sous mes ordres le Bataillon du Commandant **ROUSSELLE** jusqu'au 29 janvier.
Pendant ce laps de temps qui a été marqué par une période rigoureuse de froid et une chute très abondante de neige, je n'ai eu qu'à me louer du Commandant **ROUSSELLE**.

Par mes inspections personnelles, par les rapports de mes officiers d'Etat-major envoyés en mission dans le secteur, j'ai pu m'assurer que la défense était bien comprise, les officiers en bonne forme, la troupe attentive et en main, la vigilance du Commandant du secteur constante, les améliorations sur toute la ligne de défense réalisées avec méthode, la liaison toujours assurée.
Le ravitaillement, grâce aux dispositions prises, a toujours admirablement fonctionné.
Entre temps, le 30 décembre, le 2e Bataillon, sous les ordres du Commandant **TROISPIEDS**, a pris le service de tranchée sur le front Côte 425 – Charémont, relevant dans cette zone deux Compagnies du 215e.
Grâce à l'entente du Capitaine **PAYEN** à la côte 425, du Lieutenant **MARCHAND**, aujourd'hui Capitaine, à Charémont, la valeur défensive de ces deux centres de résistance a été portée à un point qui défit toute attaque de l'adversaire et s'améliora sans cesse. Mes inspections presque journalières sur l'un ou l'autre m'ont permis d'assurer la continuité du travail avec esprit de suite, et l'exécution par les deux officiers ci-dessus signalés a été assurée avec un dévouement et une habileté professionnelle auxquels je dois rendre hommage.
Les hommes se sont fort bien tenus sous le feu de l'artillerie lourde qui arrosa presque chaque jour Charémont. Ils ont eu des abris bouleversés, ils ont subi des pertes sérieuses, mais ils ont eu une très belle attitude en toute circonstance. Ce sont des gens de cœur. Mes fréquentes visites dans les tranchées m'ont permis de les apprécier à leur juste valeur. Les professions libérales coudoient les ouvriers et les cultivateurs, et chacun vibre au sentiment du devoir.
Le 29 janvier, le Commandant **ROUSSELLE** a été relevé au Pré des Raves par le Commandant **PARADIS** (Commandant le 1er Bataillon). La tenue de ce bataillon n'est pas moins correcte que celle du bataillon **ROUSSELLE**.
Pour terminer, je dirai, en toute sincérité, que **le 51e Régiment Territorial est un corps en qui l'on peut avoir pleine confiance**. Je le vis si longtemps à l'œuvre dans ses tranchées, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, que je m'y suis considérablement attaché. Son chef, le Colonel **de La GRANGE** est un soldat de grande distinction ; « Les braves gens » qu'il a sous ses ordres lui feront partout honneur.

Signé : G. **SARRADE**.

En portant cette lettre à la connaissance de ses soldats, le Lieutenant-colonel est assuré que le bel éloge décerné à leurs travaux, à leurs fatigues, à leur moral solide, sera de nature à accroître encore l'esprit de devoir dont ils donnent, depuis près de sept mois, un grand et noble exemple

=========

2°. — Chef de Bataillon ROULLET, Commandant le 2e Bataillon du 23e R. I.

« Chef de Bataillon **ROULLET**, Commandant le Secteur de la Fontenelle, ne veut pas laisser cette occasion de féliciter la Compagnie du 51 (la 5e) mise à sa disposition pour son excellent esprit, sa discipline, son calme sous le feu et cet entrain réfléchi qui lui ont fait si justement une réputation de **TROUPE SOLIDE** en qui on peut avoir toute confiance. »
(Lettre du Capitaine **BLANGUERNON**, Commandant la 5e Compagnie, 16 avril 1915).

Ancestrama

3°. — Général de MAUD'HUY, Commandant la VIIe Armée.

« Le Général **de MAUD'HUY**, Commandant la VIIe Armée, est venu aujourd'hui directement du Q. G., pour voir le 51e Territorial dans son secteur de droite. Il a chargé le Lieutenant-colonel de faire connaître au Régiment son regret de n'avoir pu parcourir tout le front et voir tous les hommes, en raison du peu de temps dont il disposait. Il a bien voulu se montrer très satisfait de la bonne tenue de la troupe. Il félicite le Régiment de la belle réputation qu'il s'est acquise partout où il a été employé. Il veut que tous sachent que leurs efforts ne sont ignorés et qu'il saura les récompenser. »
(Ordre du Régiment n° 52). Le 17 mai 1915,
Le Lieutenant-colonel Commandant le 51e Territorial,
Signé : J. **de LAMIRAULT**.

=========

4°. — Général SARRADE, Commandant la 132e Brigade.

« Au moment où le 51e Territorial va quitter le secteur de la 132e Brigade, le Général Commandant cette brigade a particulièrement à cœur de saluer son drapeau.
Les trois bataillons du Corps sont passés successivement soit dans le secteur de la rive droite de la Fave, soit sur le front du Secteur de l'Est.
TOUS S'Y SONT COMPORTÉS AVEC LE BRIO QUI EST LA MARQUE DE CE RÉGIMENT D'ÉLITE.
Je me suis profondément attaché au 51e ; ses chefs de Corps, ses officiers et l'ensemble de la troupe m'ont donné satisfaction.
ILS ONT TOUS LE CŒUR HAUT PLACÉ ET L'ÂME FIÈRE. Tous, ils ont fait honneur à ma signature.
Je leur envoie mon salut le plus cordial en leur disant, non pas « adieu », mais « Au revoir, mes chers poilus ».
(Ordre de la 132e Brigade n° 27). Le 3 juin 1915,
Le Général Commandant la 132e Brigade,
Signé : Général **SARRADE**.

=========

5°. — Général CLARET de La TOUCHE, Commandant la 41e Division.

En quittant ces régions où, depuis 20 mois, tous les éléments de la Division ont énergiquement combattu ensemble, de la Chapelotte au Violu en passant par la Fontenelle, Lesseux, 607, le Général de Division adresse un souvenir ému à tous les camarades qui y sont tombés glorieusement, tant pour les reconquérir que pour y arrêter le retour d'un adversaire acharné.
à ceux qui restent et que des nécessités d'organisation n'ont pas permis de comprendre dans la 41e Division de marche, le Général adresse son plus cordial remerciement pour l'œuvre accomplie,

Ancestramil

persuadé que tous resteront fidèles à leur passé de gloire et que la 76e Division trouvera en eux des collaborateurs dignes de la réputation qu'ils se sont acquise dans les Vosges depuis le début de la guerre.
Le Général salue une dernière fois, et avec l'espoir d'une réunion prochaine, les glorieux drapeaux des 215e, 343e Régiments d'Infanterie, 43e, 51e et 115e Régiments Territoriaux.
(Ordre de la 41e Division n° 71). 14 juin 1916,
Signé : **CLARET de La TOUCHE**.

=========

6°. — Général de VILLARET, Commandant la VIIe Armée.

Le Général **de VILLARET**, Commandant la VIIe Armée, vient à la Croix de Charémont et dit LA GRANDE ESTIME DANS LAQUELLE IL TIENT LE 51e.
(Extrait du Journal des marches et opérations du 51e Territorial : 3 juillet 1916).

7°. — Le même cite à l'Ordre de l'Armée le Lieutenant-colonel **de LAMIRAULT**, Commandant le 51e Territorial, qui a su « faire de son unité territoriale une troupe solide. »
(Ordre Général de la VIIe Armée n° 11 : 3 avril 1916).

=========

8°. — M. Paul PAINLEVÉ, Ministre de la Guerre.

Promotion, comme Officier de la Légion d'Honneur du Lieutenant-colonel **de LAMIRAULT** « qui a fait de son régiment territorial un excellent instrument de guerre ».
Le 21 avril 1917.
Signé : **PAINLEVÉ**.

Ancestramil

Historique du 51e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Moderne – Langres – 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2012

LISTE

DES OFFICIERS & HOMMES DE TROUPE

DU 51e R. I. T.

DÉCÉDÉS AU COURS DE LA GUERRE 1914 – 1918

-------o-------

ASTIER Édouard, Chef de Batail., classe 1884, décédé le 15 décembre 1918.
DESMAREST Paul, Lieutenant, classe 1892-90, décédé le 10 août 1915.
DUSSOURD Louis, Sous-lieutenant, clas. 1897, 9e Comp., décédé le 10 août 1916.
GUILLOT Jean, Capitaine, classe 1883, 13e Comp., décédé le 15 janvier 1916.
LÉCLUSE Pierre, Lieut., clas. 1897, Com. la 3e Comp., décédé le 13 mars 1918.
MORETTI Cécilius, Capitaine, clas. 1899-97, 10e Comp., décédé le 11 janvier 1917.
OLIVIER Maurice, Sous-lieut., clas. 1898-97, 4e Comp., décédé le 16 sept. 1915.
RENAUDOT Jean, Sous-lieutenant, clas. 1895-93, 6e Comp., décédé le 22 juil. 1915.

ALTERIET Paul, 2e classe.
ANDRÉA Louis, 2e classe.
ANGLADE Genès, 2e classe.
ANTOINE Noël, 2e classe.
ARBILLOT Étienne, 2e classe.
ARTHAUD Charles, caporal.
ATIFAME Auguste, 2e classe.
AUBERT Charles, 2e classe.
AUBRIET Maria, 2e classe.
AUDIBERT Simon, 2e classe.
BACHET Marius, 2e classe.
BAILLY Jean, 2e classe.
BALLET Louis, 2e classe.
BARBIER Charles, clairon.
BARRAUD François, 2e classe.
BARRET Louis, 2e classe.
BARRET Joseph, 2e classe.
BARTHÉLEMY Albert, 2e classe.
BECK Philippe, 2e classe.
BELLAT Jean-Baptiste, 2e classe.
BENOÎT Jean-Baptiste, 2e classe.
BERGERON Jean, 2e classe.
BERGERON Joseph, sergent.
BERNARD James, 2e classe.
BERTHOLON Jean, 1re classe.
BERTHET Claude, 2e classe.
BERTRAND Amédée, 2e classe.
BEURET Henri, 2e classe.
BIGEON Victor, 2e classe.
BIGET Vérone, 2e classe.
BINET Victor, 2e classe.
BLANCHARD Victor, 2e classe.
BLANCHOT François, 2e classe.
BLANDIN Alfred, caporal.
BOLARD Félicien, 2e classe.
BONGARD Louis, caporal.
BONNON Louis, 2e classe.
BONTEMPS Victor, 2e classe.

Ancestramil

BONVALOT Joseph, sergent.
BORDEL Célestin, 2e classe.
BOREL Gilles, 2e classe.
BORELLI Ulysse, 2e classe.
BOUGUERET Jean, 2e classe.
BOURDAYRON Alphonse, 2e classe.
BOUVAIST Pierre, caporal.
BRALET Paul, 2e classe.
BRICARD Théophile, 2e classe.
BROYER Charles, 1re classe.
BULON Pierre, caporal.

CANIVET Constant, 2e classe.
CARBILLET Jean, caporal.
CARNET Alphonse, 2e classe.
CATHALA Augustin, 2e classe.
CAZABAN François, 2e classe.
CHAMBOISSIER Léon, 1re clas., infirmier.
CHAMPION Émile, 2e classe.
CHARBON Jean, 2e classe.
CHARTON Pierre, 2e classe.
CHATELAIN Émile, 2e classe.
CHATELET Joseph, 2e classe.
CLAUDON Charles, 2e classe.
CHAUSSE Claude, 2e classe.
CHAVATTE Pierre, 2e classe.
CHAVONAND Eugène, 2e classe.
CHISSEY Flavien, 2e classe.
CHOMETON Jean, 2e classe.
CIRCAUD Jean-Marie, 2e classe.
CIVADE Jean, clairon.
CLÉMENT Auguste, sergent.
CLERGET Marie, 2e classe.
COLLOMB César, 2e classe.
COLOMBAIN Joseph, 2e classe.
CORDAS Alphonse, 2e classe.
COUTURIER Antoine, 2e classe.
CHRÉTIEN François, 2e classe.
CROZIER Jean, 2e classe.
CROZIER Louis, 2e classe.
CUINET Edmond, 2e classe.

DAPREMONT Louis, 2e classe.
DARTEVELLE Pierre, caporal.
DEBAT Marie, 1re classe.
DELETRE Jules, 2e classe.
DESSEIGNE Jean, 2e classe.
DESSIMEON Louis, 2e classe.
DIDIER Alphonse, 2e classe.
DROUIN Auguste, 2e classe.
DUBARD Georges, caporal.
DUBOIS Charles, 2e classe.
DUFOUR Jules, 2e classe.
DUPATY Théophile, 1re classe.
DURAND Jean-Baptiste, 1re classe.
DURAND Victor, 1re classe.
DUREL Jean, 1re classe.
DUSSEAUX Émile, 1re classe.
DUSSY Edmond, 1re classe.
DUVAL Charles, 1re classe.

EMEY François, sergent.
ENARD Jean-Baptiste, 2e classe.
ETIENNEZ Nicolas, 2e classe.
EVRARD Léopold, brigadier.

FAGUET Eugène, 2e classe.
FAITOT Nestor, caporal.
FAIVRE Jules, 2e classe.
FAIVRE Jean-Baptiste, 1re classe.
FAUCHON Jules, 2e classe.
FAURE Benoît, 2e classe.
FAVRE Joseph, caporal.
FAVROT Jean, 2e classe.
FAYON Joseph, caporal.
FERRAND Éloi, 2e classe.
FEVRE Auguste, 2e classe.
FIOL Eugène, 2e classe.
FLORIOT Marius, 2e classe.
FOLLIET Cyriaque, 2e classe.
FOURNIER Jules, sergent.
FREQUELIN Eugène, 2e classe.

GABET Francisque, 2e classe.
GALLOIS Charles, 2e classe.
GARNIER Étienne, 2e classe.
GARNIER Jean, 2e classe.
GAUDILLAT François, caporal.
GAUTHIER Louis, 2e classe.
GAY Joseph, 2e classe.
GEAUGEY Louis, 2e classe.
GENET Émile, 2e classe.

Ancestramil

GENET Auguste, 2e classe.
GIBOURG Émile, 2e classe.
GILIER François, 2e classe.
GILLOT Auguste, 2e classe.
GINDRE Marie, 2e classe.
GINGLINGER Antoine, sergent.
GIRARD Jean, 2e classe.
GIRAUT Paul, 2e classe.
GIRERD-CHAMBAZ Émile, sergent.
GOBLET Pierre, 2e classe.
GOMINET Joseph, 2e classe.
GORCE Maurice, 2e classe.
GOUSSET Eugène, 2e classe.
GOY Marie, 2e classe.
GOYARD Vincent, 2e classe.
GRANDVUILLEMIN Joseph, 2e classe.
GRAPINET François, 2e classe.
GRATALOUP Joannès, 1re classe.
GRÉA Marie, 2e classe.
GRANDJEAN Auguste, 1re classe.
GREZIN Claude, 2e classe.
GRISEZ Gustave, 2e classe.
GUIGE Antoine, 2e classe.
GUILLAUME Charles, 2e classe.
GUINOT Charles, 2e classe.

HEBRARD Marcel, 2e classe.
HEDECK Ernest, 2e classe.
HEMET Henri, 2e classe.
HILS Eugène, 2e classe.
HUDELET Eugène, 2e classe.
HUET Jean, 2e classe.
HUPFER Théophile, 2e classe.
HUTINET Henri, 1re classe.

JACQUET Anthelme, 2e classe.
JACQUINOT-CARRY François, 2e classe.
JAPIOT Marie, 2e classe.
JEAMBLANC Pierre, 2e classe.
JEANJEAN Félix, 1re classe.
JEANNIN Joseph, caporal.
JEANNOT Charles, 2e classe.
JEANPETIT Flavien, 2e classe.
JEHANNO Joseph, 2e classe.
JOBARD Albert, clairon.
JOUCHOUX Jacques, caporal.
JOURNÉE Auguste, 2e classe.
JUY Charles, 2e classe.

KIENERT Louis, sergent.
KUPPICH Auguste, 2e classe.

LACUVE Ernest, 2e classe.
LAFFIN François, 2e classe.
LAMBERT Jean, 2e classe.
LANÇON Marie, 2e classe.
LANDANGER Arsène, 2e classe.
LATOUR Jean, 2e classe.
LAURENT Charles, 2e classe.
LAURENT Justin, 1re classe.
LATRUFFE Félix, 2e classe.
LEBLOND Henri, 2e classe.
LECOQ Jules, caporal.
LEFEBVRE Pierre, 2e classe.
LOMBARDET Célestin, 2e classe.
LUCAS Eugène, 2e classe.
LUCOT Claude, 2e classe.
LUCOT Marie, 2e classe.
LUYER Marie, 2e classe.

MAIRE Marie, 2e classe.
MALGAT Paul, sergent.
MANTELET Marie, 2e classe.
MARCHAND Louis, 2e classe.
MARCHE Auguste, 2e classe.
MARION Claude, 2e classe.
MARTIN Amédée, 2e classe.
MASSON Abel, caporal.
MASSON Léon, 2e classe.
MASTAGLI Jules, 2e classe.
MATELLIN Louis, 2e classe.
MATHIOT Henri, 2e classe.
MENGUY Pierre, 2e classe.
MERCIER Arthur, 2e classe.
MERLIER Jean, 2e classe.
MEYSSON Eugène, 2e classe.
MICHEL Émile, 2e classe.
MICHEL Marie, 2e classe.
MILLARD Victor, 1re classe.
MOISY Pierre, 2e classe.
MONGIN Slensippe, 2e classe.
MONTANIER Joseph, 2e classe.

Archives Nicolas

MORLET Marie, 2e classe.
MOUREY Louis, 2e classe.
MURE Jean, 2e classe.
MUNIER Léon, sergent.
MUSARD Benjamin, caporal.
MUSARD Joseph, 2e classe.
MUSSOT Joseph, adjudant-chef.

NANCEY Eugène, 2e classe.
NAVEL Victor, 2e classe.
NICOLAS Pierre, 2e classe.
NOUVELOT Philippe, 2e classe.
NOZIES François, sergent.

OLIVIER Joseph, 2e classe.
OUDOT Clément, 2e classe.

PARISEL Edme, 2e classe.
PASTORI Flavien, 2e classe.
PEDROCCA Jacques, 1re classe.
PERDRISEZ Pierre, 2e classe.
PERROT Henri, 2e classe.
PERNIN Éloi, 2e classe.
PERNOT Jean, 2e classe.
PERNOT Jules, 2e classe.
PERROT Jules, 2e classe.
PETITBROUHAUD Joseph, 2e classe.
PETON Victor, 2e classe.
PIGNARD Joannès, 2e classe.
PILON Gustave, 2e classe.
PIOCHE Mammès, 2e classe.
PIONNIER Anatole, 2e classe.
PIRAT Joseph, 2e classe.
PLOTON Louis, 2e classe.
POINSOT Étienne, 2e classe.
PONCET Louis, 2e classe.
PREY Louis, 2e classe.
PRUNAUX Jean-Baptiste, 2e classe.
PUSEL Jules, 2e classe.

QUICLET Maxime, 1re classe.

RAFFAELI Pierre, 2e classe.
RAMAGET Charles, 2e classe.
REGNAULT Henri, 2e classe.
REGNIER Louis, 2e classe.
RENARD Jules-Albert, 2e classe.
RENAUDIN Joseph, 2e classe.
REVIGUET Joseph, 2e classe.
RICHARD Joseph, sergent.
RICHARDOT Pierre, 2e classe.
ROBINET Jules, 2e classe.
ROGER Émile, 2e classe.
ROGER Léon, 2e classe.
ROGER Louis, 2e classe.
ROGER Henri, 2e classe.
ROIG Jacques, 2e classe.
ROLLAND Abel, 2e classe.
ROLLET Charles, 2e classe.
ROMAGNY Joseph, 2e classe.
RONDOT Victor, 2e classe.
ROUGEOT Georges, 2e classe.
ROUSSEL Louis, sergent.
ROY Eugène, 2e classe.
ROYER Bertrand, sergent.
ROYER Didier, sergent.
RUOT Georges, 2e classe.

SAGET Jules, 2e classe.
SALOMON Arthur, 2e classe.
SARRAGALLET Jean-Baptiste, caporal.
SAUVAGE François, sergent-fourrier.
SEGUIN Jenine, 2e classe.

SERGENT Joseph-Émile-Jean, sergent.
SIMON Pierre, sergent.
SIMONOT Léon, 2e classe.
SAICHET Jacques, caporal.
SORDILLON Antoine, 2e classe.

TAILLANDIER Claude, 2e classe.
TAILLANDIER Jean, 2e classe.
TERRIER Joseph, 1re classe.
THEVENOT Henri, 2e classe.
THIBAULOT Augustin, 2e classe.
THIBAUT Eugène, 2e classe.
TINES Sylvain, 2e classe.
TISSOT Augustin, 2e classe.
TOULOT Paul, caporal.
TOURNIER-BILLON Louis, 2e classe.
TRESILLARD Pierre, 2e classe.

Ancestramil

VALERY Simon, 2e classe.
VALLÉE Auguste, 2e classe.
VALLUET Joseph, 2e classe.
VAUTHRIN Étienne, 1re classe.
VAXELAIRE Jules, 1re classe.
VIGNARD Joanny, 2e classe.
VIGNETEY Lucien, 2e classe.
TAILLANDIER Jean, 2e classe.

———————

S. X.

BLUGEON Louis, 2e classe.

BERNARD Joseph, 2e classe.
BRUNSTEIN Charles, 2e classe.
CLERGET Émile, caporal.
COLLIN Jules, 2e classe.
DAUBIE Alfred, sergent.
DELAPIERRE Auguste, 2e classe.
DIDIERLAURENT Paul, 2e classe.
DIMEY Éloi, 2e classe.
MAITRET Joseph, adjudant.
MATROT Charles, 2e classe.
RAGOT Jean-Baptiste, 2e classe.
RODILLAT Marie, 2e classe.
VOILLEQUIN Charles, 2e classe.

Ancestrami